مؤتمر النسوية

ⵜⴰⵙⵙⵉⵙⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜ

LES ASSISES DU FEMINISME

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME

ORGANISÉE À RABAT, LE 16 ET LE 17 MAI 2025

PAR L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ (APCE)

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS
DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME

ORGANISÉE À RABAT, LE 16 ET LE 17 MAI 2025
PAR L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ (APCE)

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE GÉNÉRALE P4
Présentation des enjeux, des objectifs et des temps forts de la 2ème édition des Assises du Féminisme

2. RAPPORT NARRATIF DE LA JOURNÉE DU 17 MAI 2025 ..... P6
Déroulé, interventions et échanges lors de la journée publique

3. SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DU 16 MAI 2025 ..... P34

4. POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE P39
L'ensemble des recommandations de la 2eme édition des Assises du féminisme

مؤتمر النسوية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜ
LES ASSISES DU FÉMINISME

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DES ENJEUX, DES OBJECTIFS ET DES TEMPS FORT DE LA 2ÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME

CONCEPT ET OBJECTIFS

Les Assises du Féminisme, portées par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE), s'affirment comme un rendez-vous annuel essentiel du féminisme marocain. Cette plateforme unique rassemble des militant·es, expert·es, associations régionales, personnalités politiques, universitaires et acteurs institutionnels. Elle vise à créer un espace de réflexion collective, d'interpellation constructive et de formulation de propositions concrètes pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères : juridique, économique, politique, sociale et culturelle.

CONTEXTE : L'ÉTAT DES LIEUX DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

Malgré des progrès en matière d'éducation, les femmes marocaines continuent de faire face à des barrières économiques majeures. En 2023, le taux d'activité des femmes est tombé à 19 %, contre 70 % pour les hommes. Ce recul est particulièrement alarmant chez les femmes sans diplôme, mais il persiste aussi chez les diplômées : même avec un niveau supérieur, le taux de chômage féminin reste à 13,5 %, presque deux fois plus élevé que celui des hommes.

Le travail domestique, largement invisible, pèse massivement sur les femmes : en 2012, il représentait plus de 23 milliards d'heures, dont 92 % accomplies par des femmes. Les écarts dans l'accès à la propriété foncière, à l'emploi formel et aux ressources économiques traduisent une inégalité structurelle.

Le gouvernement a adopté le Plan gouvernemental pour l'égalité 2023-2026, qui vise à porter le taux d'activité des femmes à 30 %. Des mesures sont mises en œuvre pour encourager l'entrepreneuriat féminin, notamment dans l'artisanat et l'économie sociale. En 2023, 61 % des femmes artisanes formées ont obtenu des postes qualifiés (contre 35 % en 2022).
Cependant, ces efforts et avancées restent insuffisants face à l'ampleur des freins structurels : poids des normes sociales, surcharge domestique, insuffisance des infrastructures de soutien, prédominance de l'informel, précarité, absence de filet de sécurité, etc.

THÉMATIQUE DE LA 2ÈME ÉDITION

VIOLENCES ET INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES : IDENTIFIER, COMPRENDRE, AGIR

IDENTIFIER :
UN DIAGNOSTIC SANS DÉTOUR

La deuxième édition des Assises, organisée les 16 et 17 mai 2025 à Rabat, a permis de documenter une forme spécifique et largement invisibilisée de violence : la violence économique. Cette édition a réuni plus de 200 personnes, alors même que les capacités d'accueil étaient limitées, et a bénéficié d'un large écho médiatique.

Elle s'est affirmée comme un espace de rencontre nécessaire, où se sont croisées des responsables politiques, parlementaires, personnalités du monde économique et de la société civile, ainsi que des associations nationales et régionales venues de tout le pays. Des témoignages ancrés dans les réalités de terrain ont révélé, souvent avec émotion, la richesse et la diversité des expériences féminines.

Le 16 mai, une journée fermée a permis aux associations issues de plusieurs régions (Rabat, Casablanca, Mohammédia, Kénitra, Oujda, Fès, Meknès, Agadir, Al Hoceima, Béni Mellal etc.) de s'interroger sur leurs rôles, leurs missions et partager leurs expériences et leurs réalités.
Le 17 mai, les panels publics ont mis en lumière une contradiction flagrante : les femmes, bien qu'instruites, peinent à s'intégrer durablement au marché du travail formel. Elles sont massivement cantonnées à l'informel, sans protection sociale, ni sécurité juridique, ni reconnaissance économique.

Ce décalage est d'autant plus marquant qu'il est souvent considéré comme « naturel ». Or, les inégalités économiques sont sexuées, structurelles et systémiques.

COMPRENDRE :
UNE LECTURE POLITIQUE ET GENRÉE

Les intervenant·es ont souligné le rôle ambivalent de l'État, à la fois garant des droits et parfois frein à leur concrétisation. Les dispositifs publics sont souvent inaccessibles aux associations féminines par manque d'accompagnement ou de critères adaptés. La délégation à la société civile de missions sensibles (accompagnement des victimes, insertion économique…) sans appui suffisant est perçue comme une défaillance grave.

Les divergences générationnelles ont aussi été abordées. Les jeunes militantes revendiquent des approches plus horizontales et intersectionnelles, remettant en question les cadres traditionnels. La nécessité de créer des ponts entre générations a été largement soulignée.

Par ailleurs, la réforme attendue du Code de la famille a constitué un fil rouge implicite. L'inégalité successorale, l'absence de reconnaissance du travail domestique et la représentation légale des mères sont au cœur des revendications.Pour les participant·es, le processus de révision en cours représente une opportunité historique à ne pas manquer.

AGIR : 10 RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

1. **Mettre en place une stratégie nationale multisectorielle et genrée dotée de moyens financiers réels.**
2. **Reconnaître et valoriser le travail domestique et informel dans les politiques publiques.**
3. **Assurer l'accès à des infrastructures de soutien à l'emploi des femmes : crèches, transport sécurisé, logements décents.**
4. **Réserver une part des marchés publics et aides économiques aux initiatives portées par des femmes.**
5. **Créer un guichet unique pour simplifier les démarches administratives et fiscales, en particulier pour les femmes entrepreneures.**
6. **Faciliter l'accès au foncier, au crédit et aux ressources économiques pour les femmes rurales.**
7. **Renforcer la protection des travailleuses dans les secteurs informels et précaires.**
8. **Doter les collectivités locales de moyens pour soutenir l'économie féminine locale.**
9. **Soutenir les associations féminines et les nouvelles formes de militantisme, en particulier celles portées par les jeunes et issues des régions marginalisées.**
10. **Valoriser, multiplier et utiliser les données genrées existantes pour piloter les politiques publiques et mesurer leur impact réel.**

CONCLUSION

Cette seconde édition des Assises du Féminisme 2025a confirmé l'existence d'un féminisme marocain enraciné, éclairé et en mouvement. Elle a mis en lumière une violence systémique trop longtemps ignorée : l'inégalité économique, vécue au quotidien par des millions de femmes. Ce qui en ressort n'est pas seulement un constat, mais un appel à agir. Il est désormais temps de sortir du déni, de reconnaître le caractère structurel de ces violences et de mobiliser tous les leviers pour construire une société égalitaire.

Ce document est conçu pour servir de base aux responsables politiques, partenaires institutionnels et acteur·ices de terrain, afin d'opérationnaliser les recommandations formulées collectivement.

Cette synthèse est suivie du rapport narratif complet, qui retrace l'ensemble des panels, interventions et échanges ayant eu lors des deux journées des Assises du féminisme 2025.

مؤتمر النسوية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵙⵜⴰⵏⵜ
LES ASSISES DU FEMINISME

2ÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME

RAPPORT NARRATIF DE LA SESSION DU 17 MAI 2025

Le 17 mai 2025, Rabat a accueilli la deuxième édition des Assises du Féminisme, organisée par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE). Cette rencontre a réuni des actrices et acteurs du changement — militant·es féministes, universitaires, responsables politiques, expert·es et professionnel·les — autour d'un objectif commun : réfléchir collectivement aux freins qui empêchent les femmes marocaines d'accéder à une réelle autonomie économique.

La veille, le 16 mai, une journée fermée, réservée aux militant·es et aux associations, a permis une discussion interne approfondie autour de cette thématique, préparant ainsi les débats ouverts de la journée suivante.

Dans un pays où les femmes représentent moins de 20 % de la population active, où les écarts de revenus et d'accès aux ressources persistent, et où les inégalités économiques alimentent d'autres formes de violences, le thème choisi résonne avec urgence. Les chiffres sont alarmants : un taux de chômage féminin avoisinant les 22 % en milieu urbain, un travail domestique non reconnu, une précarisation accrue des femmes rurales et un accès restreint aux droits fonciers et sociaux.

Les panels ont mobilisé une diversité d'intervenant·e·s — économistes, sociologues, responsables politiques, militantes associatives, entrepreneures — pour croiser les regards, partager des expériences et esquisser les contours d'une stratégie collective pour une autonomie économique réelle des femmes. L'ensemble des échanges a permis de poser un diagnostic partagé et de nourrir une réflexion collective pour avancer vers des transformations systémiques.

Les échanges ont d'abord mis en lumière une contradiction centrale : malgré les progrès enregistrés dans l'accès à l'éducation, les femmes marocaines peinent à s'insérer durablement dans le marché du travail formel. Le fossé entre le niveau d'instruction croissant des femmes et leur sous-représentation dans les sphères économiques s'explique par une série de freins structurels : absence de politiques d'emploi genrées, poids des normes sociales, inégalités dans la répartition des charges domestiques et difficultés d'accès aux infrastructures de soutien (garde d'enfants, transport, logement sécurisé).

Ce décalage a pour conséquence une concentration massive des femmes dans l'économie informelle, où elles exercent des activités souvent précaires, peu rémunérées et dépourvues de toute protection sociale. Ce recours à l'informel, loin d'être un choix, apparaît comme un refuge de survie. Il est d'autant plus alarmant que les femmes y soient surexposées à des formes de violences économiques (harcèlement, dépendance financière, insécurité physique et juridique).

Les participantes ont insisté sur la nécessité de reconnaître que les inégalités économiques ne sont pas neutres : elles sont genrées, structurelles, et profondément enracinées dans les rapports de pouvoir. La question de l'héritage, l'accès inégal à la propriété foncière, la sous-représentation des femmes dans les postes de direction et les écarts de rémunération témoignent d'un système économique patriarcal encore largement dominant.

Un autre point central soulevé durant les panels est celui du rôle de l'État. De nombreuses intervenantes ont critiqué l'insuffisance du soutien institutionnel aux femmes et aux structures féminines. Les appels à projets publics sont souvent inaccessibles, en raison de critères rigides et d'un manque d'accompagnement. Plusieurs associations n'ont pas de récépissé légal ou n'ont pas les ressources humaines suffisantes pour soumettre des dossiers compétitifs. Ce manque de soutien est perçu comme une défaillance grave, surtout quand l'État délègue aux associations des missions de première importance, comme l'accompagnement des femmes victimes de violences ou l'insertion socio-économique.

Les débats ont également révélé des tensions intergénérationnelles dans le militantisme féministe. Tandis que certaines structures historiques peinent à se renouveler, les jeunes générations revendiquent de nouvelles formes d'engagement plus horizontales, intersectionnelles et connectées à leurs réalités. La nécessité de créer des ponts entre ces générations a été largement soulignée, tout comme l'impératif de reconnaître la légitimité de nouvelles voix et d'en assurer le soutien financier.

Enfin, plusieurs expériences locales et initiatives concrètes ont été partagées, illustrant des voies possibles d'autonomisation économique : coopératives rurales, entrepreneuriat social, plateformes de microfinancement, projets de formation, etc. Ces réussites montrent qu'il existe des leviers d'action, à condition qu'ils soient accompagnés de politiques publiques cohérentes, de financements durables et d'un engagement politique fort.

Les assises ont ainsi permis de dessiner les contours d'un féminisme économique marocain, ancré dans les réalités locales, mais ouvert sur les enjeux globaux. L'égalité économique n'est pas une question technique : c'est une exigence politique, culturelle, sociale et humaine.

MOT D'OUVERTURE : AÏCHA ZAÏMI SAKHRI

Lors de son mot d'ouverture, Aïcha Zaïmi Sakhri, présidente de l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE), a souligné l'importance de faire des Assises du Féminisme un rendez-vous institutionnalisé, annuel et structurant, capable de réunir les forces vives du mouvement féministe autour d'une réflexion collective, de diagnostics partagés et de stratégies communes.

La journée du 16 mai, en amont des Assises, a permis une rencontre précieuse avec une trentaine d'associations féministes issues de plusieurs régions du Maroc — notamment Oujda, Agadir, Fès, Marrakech, Khouribga et Tétouan — marquant une volonté claire de sortir de la centralisation Rabat-Casablanca pour mieux ancrer les débats dans les réalités territoriales.

Le thème retenu pour cette deuxième édition, « Violences et inégalités économiques : Identifier, Comprendre, Agir », a été justifié par la nécessité urgente de visibiliser un enjeu souvent relégué au second plan dans les débats publics. Si les violences faites aux femmes sont largement dénoncées dans leurs formes les plus visibles et spectaculaires, Aïcha Zaïmi Sakhri a insisté sur l'existence de violences plus silencieuses, plus diffuses et structurelles : les violences économiques.

Ces dernières prennent des formes multiples :

- écarts salariaux persistants,
- précarité du travail informel,
- surcharge des responsabilités domestiques,
- absence de protection sociale,
- difficultés d'accès aux ressources économiques (crédit, propriété, entrepreneuriat).

Ces violences économiques, souvent invisibles, freinent l'émancipation, affaiblissent l'autonomie et perpétuent la dépendance des femmes dans tous les espaces de vie : familial, professionnel, et social. Elles sont enracinées dans les politiques publiques, les lois, les normes professionnelles et les représentations collectives.

La présidente de l'APCE a affirmé qu'il est temps pour le mouvement féministe de s'emparer pleinement de cette dimension, encore trop peu explorée, afin de réaffirmer que l'égalité économique est une condition sine qua non de l'égalité réelle, et que les droits ne se résument pas à des principes juridiques, mais doit se traduire concrètement en droits à un revenu digne, à l'autonomie financière et à la sécurité économique.

Trois interventions institutionnelles ont été prévues pour ouvrir les échanges :

- Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Économie et des Finances, sur les priorités économiques du gouvernement en matière d'égalité,
- Younès Sekkouri, Ministre de l'Inclusion économique, sur l'emploi et l'inclusion des femmes dans le marché du travail,
- Chakib Benmoussa, Haut-Commissaire au Plan, pour une lecture statistique des inégalités économiques.

La journée se structure autour de quatre panels thématiques :

1. Les blocages systémiques dans l'accès des femmes à l'économie formelle,
2. Les obstacles juridiques, culturels et structurels et les leviers d'action possibles,
3. Les expériences inspirantes de terrain,
4. Les stratégies collectives et le rôle des médias dans le changement.

Ces Assises se veulent avant tout un espace d'écoute, de débat et de construction collective. Aïcha Zaïmi Sakhri a conclu son allocution en remerciant le comité scientifique pour sa rigueur et les associations partenaires pour leur implication dans la coconstruction de cet événement porteur d'espoir et de perspectives.

NADIA FETTAH ALAOUI, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES :

LES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À L'ÉGALITÉ.

Nadia Fettah Alaoui a ouvert son intervention en soulignant l'importance des Assises du Féminisme dans le paysage institutionnel marocain. Elle les a qualifiées de moments essentiels de vérité et de lucidité, à l'image des mutations profondes engagées par le Maroc en matière d'égalité de genre sous l'impulsion des Hautes Orientations Royales.

Rappelant les réformes majeures de ces deux dernières décennies — notamment celle du Code de la Famille en 2004 et sa refonte en cours — la Ministre a réaffirmé l'engagement de l'État dans une dynamique de transformation structurelle et sociétale, au service de la promotion des droits des femmes.

Cependant, Nadia Fettah Alaoui a exprimé avec force un sentiment d'urgence. Selon elle, les violences faites aux femmes , qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques ou symboliques , persistent et ralentissent le progrès de toute la société. Ces violences ne relèvent pas de faits divers, mais bien de faits de société. Les chiffres sont édifiants :

- Une femme sur deux au Maroc a subi une forme de violence,
- 30 % des femmes actives ont été victimes de violences sur leur lieu de travail,
- L'espace public demeure un lieu d'insécurité pour de nombreuses femmes.

Citant Gisèle Halimi, «***Le féminisme n'a jamais tué personne. Le machisme tue tous les jours.***», la Ministre a appelé à un sursaut collectif, rappelant que l'enjeu est celui de vies entravées, de talents empêchés et de libertés niées. Elle a regretté que l'égalité ne soit pas encore une véritable priorité nationale, dénonçant une approche encore trop segmentée, marginale et technocratique du sujet.

Tout en reconnaissant les avancées législatives et programmatiques, elle a insisté sur la nécessité de passer à une **action collective, concertée, audacieuse et durable.** Elle a affirmé la volonté du ministère de l'Économie de s'engager pleinement, estimant que **l'inclusion économique des femmes est une condition indispensable à la croissance nationale.**

Elle a souligné que, malgré le potentiel et la volonté des femmes marocaines, leur taux d'activité reste encore inacceptable. Leur accès à l'emploi, au financement, à l'entrepreneuriat et aux postes de décision constitue, selon elle, une priorité stratégique. À cet égard, elle a mis en avant **l'initiative lancée en 2023 avec la Banque mondiale**, qui agit sur plusieurs leviers concrets : accès au financement, développement du travail décent, amélioration de la mobilité et des solutions de garde. Cette initiative marque une étape, mais ne suffit pas.

Pour aller plus loin, la Ministre a appelé à un travail collectif :

- Avec les collectivités locales, pour des dispositifs de prise en charge accessibles et efficaces
- Avec le système éducatif, pour déconstruire les stéréotypes dès le plus jeune âge
- Avec les entreprises, pour des environnements professionnels sûrs et équitables
- Et avec les hommes, qui doivent pleinement participer à ce combat pour l'égalité.

Elle conclut en affirmant que l'égalité n'est pas un luxe, mais un s**ocle fondamental pour l'avenir du Maroc.** Elle a souhaité que ces Assises soient un moment d'engagement sincère, de propositions concrètes et de continuité dans la lutte pour l'émancipation de toutes les femmes.

YOUNES SEKKOURI, MINISTRE DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE, DE LA PETITE ENTREPRISE, DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

Lors de cette intervention, Younes Sekkouri a partagé une réflexion profonde sur l'égalité des chances et l'émancipation des femmes à travers l'action publique. Il a évoqué avec franchise les constats au sein de son ministère, notamment la faible représentation des femmes aux postes de responsabilité. Lorsqu'il a pris ses fonctions, le ministère était presque entièrement dirigé par des hommes. Il a alors initié un processus équitable, transparent et méritocratique, sans imposer de quota, mais en misant sur les compétences. Résultat : en deux à trois mois, la proportion de femmes dans les postes de responsabilité est passée de 5 % à 25 % en premier lieu, puis à 45 %. Il a insisté sur le fait que ces femmes étaient déjà là, compétentes, mais jamais sollicitées ni mises en valeur. Pour favoriser la mobilité professionnelle des femmes, surtout dans les régions, il a plaidé pour des mécanismes d'accompagnement concrets, leur permettant de gravir les échelons sans être freinées par leur localisation géographique ou par les rigidités administratives. Le ministre a aussi mentionné un programme de formation pour 100 femmes travaillant dans son ministère ou dans les institutions sous tutelle, structuré autour de la théorie de l'émancipation, avec pour objectif de leur permettre d'imaginer des projets intégrés et de renforcer leur rôle économique. L'autre levier majeur abordé est celui de l'accès à l'emploi pour les personnes non diplômées, souvent les plus vulnérables. Il a annon- cé le lancement de dispositifs spécifiques pour cette catégorie, mêlant apprentissage en entreprise et formation, avec des garanties salariales même pendant les périodes d'apprentissage. Sekkouri a souligné l'importance d'adapter les politiques à la réalité du terrain, évoquant les entreprises incapables de payer le SMIG, les jeunes déscolarisés depuis l'enfance, et la nécessité de créer un cadre d'apprentissage digne. Il a également insisté sur deux axes structurants pour l'avenir du travail : le travail à distance et le temps partiel. Ces formes alternatives permettent de répondre à des besoins réels, notamment pour les femmes dans les villes moyennes, qui renoncent à leur carrière à défaut de solutions compatibles avec leurs responsabilités familiales. **Donner le choix est déjà une forme de liberté. Une centaine d'entreprises seront prochainement mobilisées pour tester et formaliser ces nouveaux modes de travail, dans le respect des cadres fiscaux et juridiques marocains.**

«*Je voudrais conclure par un chantier qui me tient à cœur : le travail à distance. C'est une opportunité extraordinaire, notamment pour les femmes dans les petites ou moyennes villes, qui arrêtent souvent de travailler à cause d'obligations familiales. Il ne s'agit pas de changer de modèle de société du jour au lendemain, mais de donner le choix. Et ce choix est déjà un pas immense. Nous allons identifier une centaine d'entreprises pour mettre en place des projets pilotes, examiner les bonnes pratiques au niveau international, adapter le cadre réglementaire, et surtout réfléchir à la fiscalité, aux indemnités, aux incitations nécessaires* », affirme-t-il.

Enfin, il a souligné la nécessité de réformer en profondeur le Code du travail, pour mieux encadrer ces évolutions et répondre aux attentes d'une société marocaine en mutation. Son message est clair : **les actions menées ne visent pas à suivre des tendances, mais à garantir concrètement l'égalité, l'émancipation et la dignité économique, avec détermination et réalisme.**
«Ce n'est pas facile, l'histoire est complexe, les résistances existent, mais la volonté est bien là. Et elle est ferme », conclut-il.

Keynote speaker :

CHAKIB BENMOUSSA, HAUT-COMMISSAIRE AU PLAN

FEMMES, ACTIVITÉ ET EMPLOI : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PRINCIPAUX DÉFIS : « COMMENT LES DONNÉES RÉCENTES ÉCLAIRENT-ELLES LES DÉFIS POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ? »

Le Haut-Commissaire au Plan, M. Chakib Benmoussa, a commencé son intervention en saluant la mobilisation de l'APCE et en réaffirmant que l'égalité de genre constitue une priorité stratégique pour le développement du Maroc. Il a rappelé l'importance de la réforme du Code de la Famille, amorcée en 2024 sous l'impulsion royale, comme levier fondamental de transformation sociale.

S'appuyant sur les données actualisées du HCP, il a dressé un **état des lieux contrasté** : des avancées significatives en matière de scolarisation, d'évolution des modèles familiaux et de baisse de la fécondité, mais une **participation économique féminine toujours faible et inégalitaire.**

Quelques chiffres clés :

- En 2024, seuls 19,8 % des femmes de 15 ans et plus participent au marché du travail, contre 69 % des hommes.
- Le chômage féminin atteint 19,3 %, soit un taux bien supérieur à celui des hommes (12 %).
- Les écarts salariaux demeurent préoccupants : en milieu urbain, les femmes gagnent 22 % de moins que les hommes à profil équivalent ; l'écart atteint 42,5 % pour les femmes sans diplôme et 36,7 % pour les plus diplômées.

Le Haut-Commissaire a également mis en lumière **la charge invisible du travail non rémunéré**, majoritairement porté par les femmes : selon l'enquête budget-temps de 2012, les tâches domestiques représentent **19,4 % du PIB**, dont **84 % sont assurés par les femmes**. Ce fardeau invisible pèse lourdement sur leur disponibilité pour l'emploi et leur autonomie.

Il a insisté sur la **violence économique** comme forme de contrainte silencieuse et persistante, se traduisant par la dépendance financière, l'interruption de parcours professionnels et le plafonnement des carrières. Cette violence a également un **coût économique** direct : **2,85 milliards de dirhams** par an, selon les estimations sur les violences physiques et/ou sexuelles.
La sous-participation économique des femmes en **milieu rural** a également été évoquée : les femmes y travaillent souvent sans statut ni rémunération, et leur marginalisation entraîne un manque à gagner estimé à **2,2 % du PIB national.**

Face à cette réalité multidimensionnelle, M. Benmoussa a appelé à une approche intégrée, coordonnée et multisectorielle. Il a identifié plusieurs leviers d'action :

- Réduction des écarts salariaux,
- Meilleure répartition des tâches ménagères,
- Accès aux services de garde et aux crèches,
- Aménagement du temps de travail,
- Lutte contre les stéréotypes de genre.

Selon une **modélisation prospective du HCP à l'horizon 2035**, une stratégie combinée sur ces fronts permettrait d'augmenter le taux d'activité féminin de **9 points** et de **générer une croissance additionnelle de 3 % du PIB**.

Enfin, il a souligné que l'égalité économique ne se décrète pas, mais se construit par des politiques fondées sur les faits. Il a assuré que le HCP continuerait à fournir des **données probantes**, à actualiser ses enquêtes (notamment sur la famille et l'usage du temps), et à rester à l'écoute des propositions issues de ces Assises pour enrichir l'appareil statistique national et accompagner l'élaboration de politiques inclusives.

RECOMMANDATIONS :

Recommandations pour lutter contre les violences et les inégalités économiques faites aux femmes :

1. Intégrer la dimension économique des violences dans les politiques publiques

- Reconnaître les violences économiques comme une forme de violence à part entière.
- Intégrer cette dimension dans les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).
- Évaluer systématiquement les coûts économiques des violences faites aux femmes et leur impact social.

2. Réduire les écarts salariaux et les discriminations professionnelles

- Mettre en œuvre des mesures contraignantes pour réduire les écarts salariaux entre femmes et hommes, en particulier dans le secteur formel.
- Promouvoir la transparence salariale et renforcer les mécanismes de contrôle contre la discrimination à l'embauche et à la promotion.
- Encourager la féminisation des secteurs d'avenir et des postes de direction.

3. Renforcer l'accès des femmes à l'emploi et à l'autonomie financière

- Déployer des politiques d'inclusion économique ciblées et territorialisées, notamment en milieu rural.
- Accroître l'accès des femmes au crédit, à la propriété et à l'entrepreneuriat, en particulier les TPE dirigées par des femmes.
- Valoriser les activités informelles et les convertir en emplois protégés par le droit.

4. Alléger la charge du travail domestique non rémunéré

- Développer et généraliser l'accès à des services publics de proximité : crèches, cantines, soins aux personnes âgées ou en situation de handicap.
- Encourager une répartition équitable des tâches familiales via des campagnes de sensibilisation et des incitations (ex. congé paternité élargi).

Reconnaître, mesurer et intégrer la valeur économique du travail domestique dans les indicateurs nationaux (ex. PIB élargi).

5. Lutter contre les stéréotypes de genre dès l'enfance

- Réformer les programmes scolaires pour déconstruire les normes sexistes.
- Former les enseignants, les éducateurs et les professionnels des médias à une culture de l'égalité.
- Promouvoir des modèles féminins inspirants dans l'espace médiatique et éducatif.

6. Construire une stratégie nationale coordonnée et multisectorielle

- Passer d'approches sectorielles à des politiques intégrées, alignées sur les priorités du Nouveau Modèle de Développement (NMD).
- Mobiliser les collectivités territoriales, les entreprises, la société civile et les hommes dans une responsabilité partagée.
- S'appuyer sur des données probantes, en développant des indicateurs genrés et en renforçant les dispositifs statistiques (notamment les enquêtes sur le temps, la famille, l'emploi).

7. Assurer le suivi et la redevabilité des engagements

- Élaborer un cadre de suivi et d'évaluation des politiques publiques en matière d'égalité économique.
- Conditionner certains financements publics à des critères d'égalité de genre.
- Garantir un dialogue structuré entre institutions, chercheur·es, militant·es et citoyen·nes.

PANEL 1 :

RÉGRESSIONS, PERMANENCES ET PARADOXES : QUELS SONT LES OBSTACLES SYSTÉMIQUES À LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LE SECTEUR FORMEL, ALORS QUE LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION ENREGISTRE UNE HAUSSE CONTINUE ?

POURQUOI LES FEMMES ONT-ELLES TENDANCE OU SONT AMENÉES À INVESTIR PLUS DANS L'ACTIVITÉ INFORMELLE ?

QUELS SONT LES IMPACTS DE CETTE SITUATION SUR LEUR AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET SUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE?

RAJAE MEJJATI, ÉCONOMISTE

Lors de son intervention, l'économiste Rajae Mejjati a proposé une lecture approfondie et critique de la situation des femmes sur le marché du travail au Maroc, tout en soulignant les contradictions structurelles qui traversent l'économie nationale et les politiques publiques en matière d'égalité. Elle a d'emblée rappelé que la question de l'insertion économique des femmes ne relève pas seulement de l'éthique ou de la justice sociale, bien qu'elles soient fondamentales, mais constitue avant tout une exigence de développement. De nombreuses études internationales, menées par les Nations Unies ou la Banque mondiale, montrent que l'augmentation de l'activité des femmes est un puissant levier de croissance. L'inégalité économique n'est donc pas uniquement une injustice, elle représente également un coût pour la société dans son ensemble, en empêchant des talents d'émerger, en fragilisant la résilience des familles, et en limitant la vitalité du tissu économique.

Dans son analyse, Rajae Mejjati a mis en évidence deux dynamiques contradictoires. D'une part,on observe une progression du niveau de qualification des femmes dans les secteurs sociaux, tels que la santé et l'éducation, où leur présence est de plus en plus visible. Cette évolution est attribuable à l'élévation du niveau d'instruction, ainsi qu'aux changements démographiques et professionnels. D'autre part, cette dynamique ascendante est contrecarrée par une tendance lourde à la précarisation : une part importante des femmes **reste cantonnée à des emplois informels, faiblement rémunérés, sans statut juridique ni protection sociale.** Ces emplois, bien que vitaux pour l'économie, sont invisibilisés dans les indicateurs officiels, et contribuent à enfermer les femmes dans une vulnérabilité persistante. Le marché du travail marocain, selon elle, tire les femmes vers le bas autant qu'il les attire vers le haut.

L'économiste a insisté sur la faiblesse du taux d'activité féminin, qui compte parmi les plus bas au monde et au sein de la région MENA, malgré l'amélioration continue des niveaux d'éducation. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne surtout les jeunes femmes en milieu urbain, qui cumulent les obstacles liés au genre, à la jeunesse et à la centralisation des opportunités économiques. Le chômage, a-t-elle rappelé, touche davantage les femmes que les hommes, et lorsque ces femmes sont jeunes et citadines, elles subissent une triple exclusion.

Elle est également revenue sur la persistance des inégalités salariales, notamment dans le secteur privé où l'écart de rémunération reste proche de 30 %, malgré une légère réduction. Ces écarts ne s'expliquent ni par la compétence ni par la productivité, mais par une segmentation sexuée du marché du travail, un accès inégal aux postes de responsabilité, et des stéréotypes bien ancrés dans les pratiques professionnelles. Cette sous-rémunération structurelle contribue à maintenir les femmes dans des rôles subalternes, y compris lorsqu'elles sont diplômées ou expérimentées.

Un autre point central de son intervention a concerné le travail domestique non rémunéré, qui constitue une véritable économie parallèle assumée presque exclusivement par les femmes. Elles en sont les « championnes », comme elle l'a formulé avec ironie, et cette réalité freine leur accès à l'emploi formel. Elle a rappelé que les enquêtes disponibles montrent que les femmes assument une charge de travail domestique très largement supérieure à celle des hommes, et que cet écart n'a quasiment pas évolué au cours des deux dernières décennies. Elle a souligné que les chiffres officiels, souvent cités, sous-estiment probablement l'ampleur du travail informel féminin. Une part importante des femmes actives travaillent dans des microactivités, dans des coopératives peu structurées ou dans des réseaux informels, sans accès à une protection sociale ou à une reconnaissance juridique. Elle a plaidé pour une amélioration de la qualité des données et pour le renforcement des capacités de l'appareil statistique national à mesurer ces formes d'activités économiques jusque-là invisibles.

L'une des dimensions les plus importantes évoquées par Mme Mejjati concerne **la formation professionnelle**. Elle a dénoncé la ségrégation persistante entre les sexes dans les filières d'enseignement et de formation. Les jeunes femmes sont orientées vers des filières peu valorisées, qui prolongent les rôles genrés traditionnels, tandis que les hommes accèdent davantage aux secteurs porteurs. Ce déséquilibre dans l'orientation se traduit par une insertion professionnelle différenciée et une sous-valorisation des compétences féminines sur le marché du travail. Elle a rappelé l'importance d'agir en amont, dès l'école, pour briser cette reproduction sociale et professionnelle.

Enfin, elle a analysé le cadre économique global dans lequel s'inscrit cette problématique. Le Maroc, a-t-elle expliqué, est engagé dans une stratégie de développement tournée vers l'export, avec une spécialisation dans des secteurs très féminisés et exposés, comme l'agroalimentaire ou le textile. Ces secteurs, fortement dépendants des marchés internationaux, sont soumis à des crises récurrentes et à une concurrence mondiale agressive. Cette configuration expose particulièrement les femmes à la précarité, car elles sont nombreuses à y travailler dans des conditions peu protégées, ce qui les rend vulnérables aux chocs économiques. Elle a également souligné le rôle des normes sociales, qui traversent toutes les sphères de la société, de la famille à l'entreprise, en passant par les institutions. Ces normes, explicites ou intériorisées, limitent les aspirations des femmes, restreignent leurs parcours et reproduisent les inégalités à travers des mécanismes invisibles, mais puissants.

En complément de son analyse sur les inégalités économiques et les formes de travail invisibilisées, Rajae Mejjati a attiré l'attention sur des **formes émergentes de travail féminin**, souvent négligées dans les politiques publiques et absentes des discours institutionnels. Elle a évoqué notamment le travail domestique professionnel — celui des aides-ménagères, gardiennes ou nourrices — qui reste marqué par la précarité extrême, la non-déclaration et l'absence quasi totale de protections sociales. Ce travail, bien qu'ancré dans les foyers urbains et essentiel à l'équilibre de nombreux ménages, continue d'échapper aux radars institutionnels et mérite une reconnaissance juridique et sociale à part entière.

Elle a également souligné l'émergence d'une **économie populaire inventive**, portée par des femmes qualifiées de « jeunes ingénieuses », qui développent des micro-activités en marge des circuits classiques. Ces femmes, bien qu'issues de milieux précaires, font preuve d'une grande créativité : elles ouvrent des boutiques informelles, proposent des services numériques ou artisanaux, ou se lancent dans des petites initiatives entrepreneuriales avec des moyens très limités. Ces parcours, qualifiés à tort d'« informels » au sens péjoratif, sont en réalité des formes de **résilience économique** et de **valorisation du savoir-faire féminin** dans un contexte d'exclusion des structures classiques du marché du travail.

Rajae Mejjati a plaidé pour une reconnaissance de ces formes hybrides d'activité, qui relèvent à la fois de l'économie informelle et de l'économie sociale et solidaire. Elle a salué les efforts entrepris dans ce domaine, notamment au travers de dispositifs de microcrédit, de l'encouragement aux coopératives et des politiques d'accompagnement. Le Maroc, a-t-elle rappelé, a été pionnier dans le développement du microcrédit dans la région MENA. Toutefois, elle a formulé plusieurs critiques sur les **limites systémiques** de ces dispositifs. Les montants octroyés restent faibles, les taux d'endettement sont élevés, et les bénéficiaires — en majorité des femmes — ne disposent ni de l'accompagnement nécessaire ni d'un accès stable aux marchés. **Le problème de la commercialisation**, en particulier, demeure un obstacle majeur : faute de débouchés durables et maîtrisés, ces femmes restent dépendantes de foires occasionnelles, de réseaux informels ou de circuits locaux limités, ce qui limite l'impact économique de leurs efforts.

Elle a également pointé les failles de gouvernance au sein de nombreuses coopératives, soulignant que seulement 14 % d'entre elles sont aujourd'hui dirigées par des femmes. Cela soulève la question de la possession par les femmes elles-mêmes des structures de l'économie sociale, que ce soit en matière de direction, de gestion ou de stratégie commerciale. Les politiques d'inclusion économique doivent, selon elle, intégrer ces réalités et veiller à ce que les mécanismes mis en place soient pensés **à partir des besoins réels des femmes**, et non simplement comme des leviers institutionnels à visée statistique.

En conclusion, Rajae Mejjati a rappelé l'importance de relire à la lumière des réalités actuelles la **Stratégie nationale de l'emploi 2015-2025**, qui ambitionnait de relever significativement le taux de participation des femmes au marché du travail. À l'approche de l'échéance de cette stratégie, les résultats demeurent loin des objectifs affichés. Pour elle, cela doit inciter à une réévaluation des dispositifs existants, à un recentrage sur les pratiques réelles, et à une prise en compte plus rigoureuse des formes de travail dites « informelles », mais qui structurent en profondeur l'économie quotidienne des femmes au Maroc.

Elle a ensuite appelé à une transformation structurelle. Elle a cité l'exemple de l'Espagne, où l'adoption de lois progressistes et de dispositifs de protection a permis d'infléchir significativement les normes sociales et de créer un environnement plus favorable à l'émancipation économique des femmes. Pour elle, le Maroc ne pourra faire l'économie d'un tel engagement. Il ne suffit pas d'énoncer des principes ; il faut les traduire en politiques concrètes, coordonnées et mesurables, capables de changer les pratiques et les mentalités.

MYRIAM NOUSSAIRI, REPRÉSENTANTE ONU FEMMES

Lors de son intervention, Meryem, représentante d'ONU Femmes, a apporté une lecture transversale des multiples obstacles qui freinent la pleine participation des femmes à la vie économique et sociale, tout en insistant sur la nécessité d'aborder ces freins comme les symptômes d'un système structurellement défaillant. Elle a salué les interventions précédentes, notamment celles du Haut-Commissaire au Plan, qui ont permis de poser un diagnostic chiffré et argumenté de la situation. Pour elle, les inégalités persistantes auxquelles les femmes sont confrontées ne relèvent pas d'un dysfonctionnement ponctuel, mais bien d'une crise systémique de l'opportunité, où les femmes ne disposent ni des conditions ni de l'environnement sécurisant nécessaire pour déployer pleinement leur potentiel.

Meryem Noussairi a tenu à insister sur un premier obstacle fondamental : les inégalités économiques, salariales et professionnelles, souvent normalisées, mais qui produisent des effets puissants de découragement, de dépendance et de marginalisation. Elle a rappelé qu'une femme sur huit seulement parvient à intégrer le monde du travail dans des conditions stables, et qu'en parallèle, la grande majorité subit des formes de précarité, d'exploitation ou d'invisibilisation. En évoquant les inégalités salariales, elle a rappe- lé les écarts criants, parfois jusqu'à 70 %, entre hommes et femmes ayant pourtant le même diplôme et occupant le même poste. Ces disparités, loin d'être anecdotiques, traduisent des mécanismes discriminatoires profondément enracinés dans les structures professionnelles et institutionnelles. Or, au-delà de l'injustice sociale, ces inégalités ont un coût économique réel : elles freinent l'innovation, la compétitivité, et la croissance. Lutter contre les inégalités salariales est, selon elle, un investissement structurel et non une dépense.

Un second obstacle majeur, souligné avec force, est celui de la sécurité. Elle a rappelé les résultats alarmants de l'enquête nationale de prévalence menée en 2019, selon laquelle près 7,6 millions de femmes âgées de 15 à 74 ans parmi les 13,4 millions ont subi au moins un acte de violence, soit 57 % des femmes au Maroc ont déclaré avoir été victimes de violence, dont plus de 4 millions dans l'espace public. Dans ces circonstances, il est irréaliste de croire que les femmes peuvent prospérer, entreprendre des projets professionnels ou occuper des postes de

direction. En effet, elles doivent constamment faire face à un milieu de travail hostile, menaçant et souvent tacitement toléré. Meryem a également souligné que cette insécurité ne se limite pas au lieu de travail, mais s'étend au trajet pour s'y rendre, à l'accès aux transports, à l'éclairage des espaces urbains. Elle a salué, dans ce sens, la circulaire gouvernementale pour la promotion de l'emploi qui prend en compte ces éléments d'infrastructure comme des leviers d'émancipation.

Elle a ensuite abordé un troisième obstacle, plus insidieux et plus durable encore : les normes sociales, qu'elle qualifie d'« obstacles les plus lents à éliminer ». Ces normes, profondément enracinées dans les représentations sociales, familiales et professionnelles, enferment les femmes dans une perception réductrice de leur rôle, limité à la sphère domestique. En maintenant les femmes dans une logique de devoir et de disponibilité permanente envers les autres, elles privent ces dernières de temps, d'espace mental, et d'énergie pour investir des projets personnels ou professionnels. Le poids du travail domestique, même lorsqu'il est reconnu, continue de produire de la pauvreté en temps, une pauvreté invisible, mais déterminante. Meryem a souligné que ces normes sont transmises de génération en génération, mais qu'elles peuvent être infléchies par des politiques publiques ambitieuses, intégrées et symboliquement fortes.

En s'appuyant sur l'expérience d'ONU Femmes, elle a exprimé la fierté de contribuer à plusieurs chantiers structurants qui placent l'égalité au cœur des réformes en cours, à travers une collaboration étroite avec les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile. Elle a toutefois invité à réfléchir non seulement aux mesures prises, mais à la manière dont elles sont distribuées, intégrées et articulées dans les diagnostics politiques, soulignant la nécessité d'une cohérence d'ensemble et d'une évaluation constante de l'efficacité des actions entreprises.

Elle a conclu en soulignant que les inégalités ne se réduisent pas à travers des intentions, mais bien à travers des dispositifs concrets, fondés sur des données solides, des objectifs clairs et une volonté collective partagée. La reconnaissance du potentiel des femmes comme créatrices de valeur, de richesse, d'innovation et de lien so- cial ne peut advenir sans une transformation radicale des conditions sociales, économiques et sécuritaires dans lesquelles elles évoluent. Cette transformation est, selon elle, à la fois urgente, possible et indispensable.

ZHOUR BOUZIDI, SOCIOLOGUE

La sociologue Zhour Bouzidi a centré son intervention sur les femmes rurales et les transformations sociales silencieuses qui traversent le monde rural marocain, en lien avec les dynamiques économiques, les effets de la migration et la lente évolution des normes sociales. Elle a mis l'accent sur l'importance de considérer ensemble le rural et l'urbain, dont les frontières deviennent de plus en plus poreuses. Le territoire n'est plus aussi imperméable qu'avant : la mobilité des femmes rurales, qu'elle soit pour l'emploi, les études ou des raisons familiales, redéfinit les réalités sociales et rend caduque une lecture binaire rigide entre les femmes rurales et les femmes urbaines.

Elle a rappelé que les femmes rurales ont toujours contribué activement à la survie des familles à travers leur implication dans l'exploitation agricole familiale, non seulement par le travail domestique et la prise en charge des enfants, mais également par leur participation aux activités agricoles de proximité, telles que l'élevage ou la transformation et la conservation des produits alimentaires. Pourtant, ce travail demeure invisible, non rémunéré, non reconnu, et continue d'échapper aux cadres institutionnels et statistiques. En 2005 déjà, plus de 68 % du travail global accompli par les femmes en milieu rural était non rémunéré. Cette invisibilité structurelle reste aujourd'hui d'actualité.

Zhour Bouzidi a souligné que ces femmes, bien que marginalisées dans les chiffres, sont des actrices économiques essentielles, notamment dans un contexte où la migration masculine, les mutations climatiques et la fragilisation des écosystèmes bouleversent les équilibres locaux. Dans de nombreuses régions, ce sont les femmes qui maintiennent les exploitations agricoles, assurent la continuité de la chaîne alimentaire et garantissent la résilience des familles. Le cas des ouvrières agricoles, en particulier, est emblématique de cette contribution silencieuse, mais centrale. Leur rôle dans le développement du secteur agricole et agroalimentaire est crucial, mais leurs conditions de travail sont extrêmement précaires. Elles travaillent souvent sans contrat, sans sécurité sociale, sans assurance, exposées aux accidents et à la toxicité des pesticides. Ce n'est que pendant les moments de crise, tels que la pandémie de COVID-19, que ces problèmes émergent au grand jour. En effet, on a constaté l'apparition de plusieurs foyers de contamination dans des fermes où les femmes étaient majoritairement employées dans des conditions sanitaires préoccupantes.

La sociologue a également mis en lumière la diversité croissante des profils féminins dans le monde rural. Elle a noté la progression de l'accès à l'éducation, le recul de l'âge au mariage, et l'émergence de femmes cheffes de ménage — souvent des femmes divorcées ou célibataires — qui demeurent peu visibles dans les statistiques officielles. Aujourd'hui, environ 14 % des ménages sont dirigés par des femmes, ce qui constitue une donnée significative. Malgré cela, des obstacles majeurs subsistent, en particulier l'inégalité d'accès à la terre, les limitations au droit à l'héritage, ainsi que la persistance du mariage précoce, surtout dans certaines zones rurales.

Elle a insisté sur le fait que les femmes développent de plus en plus d'activités génératrices de revenus, en dehors de leur foyer, en quête d'une autonomie économique relative. Ces initiatives sont parfois individuelles, parfois collectives, mais elles se heurtent souvent à un environnement légal, économique et culturel qui reste défavorable. Le monde rural connaît des changements, certes, mais les normes sociales évoluent lentement. Si des évolutions sont perceptibles — comme une hausse de la scolarisation au secondaire et au supérieur — les contraintes culturelles et les pressions familiales continuent de peser lourdement sur les trajectoires féminines.

Zhour Bouzidi a également abordé la question des normes sociales, qu'elle considère comme le principal verrou structurel à l'émancipation des femmes, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces normes agissent à tous les niveaux : au sein de la famille, de la communauté, de l'entreprise, et même dans les politiques publiques. Mais elle a souligné que les pratiques évoluent souvent plus vite que les représentations. **Les femmes, dit-elle, n'attendent plus. Elles s'organisent, agissent, négocient leur place dans la société, malgré les obstacles. Elles sont de plus en plus conscientes des défaillances des institutions et de leurs droits, et n'hésitent plus à revendiquer une reconnaissance de leur rôle économique.**

En conclusion, Zhour Bouzidi a affirmé que **le moment est venu de reconnaître pleinement la contribution économique des femmes rurales, non seulement à l'échelle locale, mais aussi nationale**. Cela passe par une intégration réelle dans les politiques publiques agricoles, économiques et sociales, ainsi que par un travail de fond sur la révision des normes juridiques liées à l'héritage, à la propriété foncière et à la protection sociale. C'est en valorisant ces actrices invisibilisées, en assurant la justice sociale et économique dans les territoires ruraux, que le Maroc pourra construire un modèle de développement réellement inclusif.

À l'issue du débat avec le public, Zhour Bouzidi est revenue pour partager un témoignage fort et poignant, issu de ses recherches et de son travail documentaire sur les ouvrières agricoles marocaines. Elle a souligné que ces femmes, trop souvent réduites à une main-d'œuvre anonyme, jouent pourtant un rôle central dans les systèmes agricoles et alimentaires du pays. Au-delà de leur fonction économique, elles sont également cheffes de ménage, mères, actrices de la résilience familiale et communautaire, dans un contexte de précarité extrême et de vulnérabilité sociale.

Elle a notamment mis en lumière un phénomène encore largement tabou et méconnu : **la maternité célibataire dans les milieux agricoles, en particulier parmi les ouvrières**. Cette réalité, en forte progression selon ses observations de terrain, résulte de situations multiples : violences sexuelles, viols, harcèlement, mais aussi relations sexuelles consenties, dans un contexte d'abandon, d'absence de protection et d'exclusion sociale. Les femmes concernées ne sont pas seulement marginalisées économiquement ; elles et leurs enfants deviennent les premières victimes d'une stigmatisation sociale violente et silencieuse.

Zhour Bouzidi a ainsi évoqué deux histoires particulièrement marquantes, celles de Malika et Chama, deux femmes ouvrières agricoles qu'elle a rencontrées dans la région de Fès. Malika, mère de trois enfants, s'est retrouvée seule face à la mort de son fils. Elle a dû attendre jusqu'à 17 heures pour que l'imam d'une mosquée accepte de l'aider à organiser l'enterrement, après que tous les hommes du village eurent refusé de l'assister, tant la stigmatisation liée à sa condition de mère célibataire était forte. Elle a vécu ce moment dans un isolement total, sous le regard humiliant d'une communauté qui lui refusait la dignité.

Chama est également ouvrière agricole et mère d'un garçon de cinq ans. Un jour, contrainte de partir travailler sur une exploitation, elle confie son fils à une voisine. L'enfant fut alors victime d'un viol commis par un membre de la famille d'accueil. Depuis, Chama subit un regard social méprisant et accusateur, comme si la responsabilité de l'agression revenait à elle. Ce drame illustre **l'extrême vulnérabilité des femmes qui, en plus de leur précarité économique,**

portent seules les conséquences d'un système social qui les stigmatise au lieu de les protéger.

Ces témoignages, douloureux, mais nécessaires, ont été partagés pour rappeler que l'invisibilité sociale et politique des ouvrières agricoles ne peut plus durer. Depuis le lancement du Plan Maroc Vert en 2008, et malgré les nombreuses éditions du Salon de l'Agriculture, aucune femme salariée agricole n'a été formellement honorée ou reconnue dans ces cadres officiels, a souligné Zhour Bouzidi. **Il est urgent, selon elle, de rendre visible ce travail essentiel, de formaliser les conditions d'emploi, de garan- tir la protection des droits sociaux, et de changer les normes sociales qui assimilent encore, dans certains milieux, le travail agricole féminin à une perte d'honneur ou à une forme de marginalité morale**.

Enfin, elle a rappelé que ces réalités s'inscrivent également dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des ressources, qui affectent les communautés rurales dans leur ensemble, mais touchent les femmes avec une intensité particulière. ***Elles sont en première ligne face aux dérèglements, mais encore trop peu écoutées, protégées ou valorisées***. Pour elle, **rendre hommage à ces femmes, c'est avant tout reconnaître leur dignité, écouter leurs récits, et inscrire leurs droits au cœur des politiques agricoles, sociales et économiques**.

RECOMMANDATIONS GLOBALES ISSUES DU PANEL 1 :

1. Reconnaître et formaliser le travail féminin invisible

- Intégrer le travail non rémunéré et domestique (y compris celui des aides-ménagères, des mères célibataires, des ouvrières agricoles) dans les indicateurs économiques nationaux, à travers une meilleure valorisation statistique (enquêtes budget-temps, comptes satellites, etc.).
- Formaliser et protéger les métiers exercés majoritairement par des femmes (travail agricole saisonnier, travail domestique, microactivités), notamment via des contrats, une couverture sociale minimale, des inspections du travail adaptées.
- Mettre en place une reconnaissance juridique et sociale du **statut des ouvrières agricoles**, en les intégrant aux cadres du droit du travail et en les protégeant contre les abus, le harcèlement et l'exploitation.

2. Renforcer l'accès aux droits économiques, à la sécurité et à la justice

- Garantir des mécanismes de **protection contre les violences** sur les lieux de travail, dans l'espace public et lors des trajets professionnels, en renforçant l'éclairage public, les transports sûrs et l'accès à la justice.
- Adopter des dispositifs spécifiques pour **protéger les mères célibataires**, en particulier en milieu rural et agricole, en leur offrant un accompagnement social, juridique et psychologique.
- Assurer un accès **équitable à la terre et à l'héritage** pour les femmes rurales, en réformant les lois foncières et en menant des campagnes d'information ciblées.

3. Repenser les mécanismes d'inclusion économique

- Revoir les politiques de microcrédit pour les rendre réellement inclusives : adapter les montants, alléger les taux d'intérêt, accompagner les bénéficiaires, et surtout garantir des **circuits de commercialisation stables et équitables**.
- Soutenir l'économie sociale et solidaire, **en renforçant la gouvernance des coopératives féminines**, en facilitant leur accès aux marchés publics et en assurant leur accompagnement technique.
- Encourager la diversification des activités économiques féminines, en soutenant **les nouvelles formes de micro-entrepreneuriat** informel portées par les femmes avec créativité (boutiques, services numériques, artisanat, etc.).

4. Agir sur les normes sociales et culturelles

- Lancer des **campagnes nationales de sensibilisation** pour déconstruire les stéréotypes de genre liés au travail des femmes, notamment en milieu rural, dans l'agriculture, ou dans les activités dites « informelles ».
- Impliquer les hommes, les leaders religieux et les figures locales dans la transformation des normes sociales qui perpétuent la stigmatisation des femmes travailleuses ou cheffes de famille.
- Mettre de l'avant, par le biais des médias, des témoignages positifs et inspirants de femmes vivant à la campagne, de mères célibataires, d'entrepreneuses, afin de redorer leur image dans la société.

5. Améliorer la production et l'utilisation des données genrées

- Étendre et renforcer les **enquêtes genrées et territorialisées** sur le travail informel, la maternité célibataire, les violences économiques, et la participation des femmes aux circuits économiques.
- Intégrer systématiquement une lecture genrée dans les statistiques de l'emploi, de l'agriculture, de la protection sociale, et de l'économie sociale.
- Évaluer les politiques d'inclusion économique en mesurant leurs effets réels sur les femmes les plus marginalisées, et non uniquement à travers des indicateurs agrégés.

PANEL 2 :
DÉCONSTRUIRE LES OBSTACLES LÉGAUX STRUCTURELS ET CULTURELS À L'ÉGALITÉ DES SEXES. QUELS RÔLES POUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES DANS LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ?

GHITA LAHLOU, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CGEM

Ghita Lahlou, vice-présidente de la CGEM, a pris la pa- role pour introduire le panel en évoquant la thématique centrale : « Construire, déconstruire les obstacles légaux, structurels et culturels à l'égalité des sexes ». Elle a exprimé avec honnêteté et humilité son parcours atypique, venant du monde de l'entreprise, notamment de grandes entreprises, avec un cheminement plutôt facile, avant de s'engager dans la société civile sur les questions féminines et rurales. Elle a souligné que, malgré son entrée tardive dans le militantisme féministe, elle est aujourd'hui pleinement investie dans ce combat.

Ghita Lahlou a ensuite partagé une analyse claire issue de deux années de travail intensif autour de la question de l'égalité de genre dans le cadre du nouveau modèle de développement. Elle a commencé par rappeler que, même si le diagnostic sur les inégalités de genre est bien connu des spécialistes, il reste largement ignoré ou sous-estimé par le grand public et certains décideurs. Cette réalité est cependant indéniable et largement documentée.

Un point majeur qu'elle a mis en avant est que la question de la femme ne doit pas être traitée comme un sujet spécifique et cloisonné, sous la responsabilité exclusive d'un ministère dédié aux droits des femmes, d'associations féministes ou d'acteurs isolés. Au contraire, c'est un enjeu systémique qui doit être intégré transversalement dans l'ensemble des dimensions de la société. Elle a insisté sur l'implication conjointe et coordonnée de trois grands blocs :

- L'État et ses différentes institutions,
- Le secteur privé, avec toutes ses structures, tailles et ramifications,
- Le tiers secteur, incluant la société civile et les associations.

Ghita Lahlou a affirmé que sans cette mobilisation collective et systémique, il sera impossible de résoudre durablement les problèmes liés à l'égalité des sexes.

Elle a ensuite exposé que le fil conducteur ou « fil d'entrée » pour traiter cette problématique est, selon elle l'autonomisation économique des femmes. Cette approche, pensée comme une alchimie catalytique, est capable d'impulser des avancées sur plusieurs dimensions complémentaires :

- La liberté individuelle des femmes,
- Leur capacité à défendre leurs droits,
- Leur résilience face aux discriminations et violences,
- L'accès à la formation et au développement des compétences,

et ce, à différents niveaux, depuis la petite enfance jusqu'à l'entrepreneuriat le plus avancé.

Les trois piliers identifiés autour de l'autonomisation économique sont donc :

1. Donner aux femmes des opportunités économiques réelles,
2. Assurer leur formation continue et adaptée,
3. Combattre la violence sous toutes ses formes.

Elle a révélé que la commission sur le nouveau modèle de développement, à laquelle elle participait, avait centré ses réflexions sur ces axes. Malheureusement, malgré la formalisation de cette vision, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre à ce jour. En 2025, la société reste encore prisonnière de l'ancien modèle, ce qui explique la stagnation, voire la régression, sur plusieurs indicateurs clés.

Elle a cité cinq KPI (indicateurs clés de performance) retenus pour mesurer les progrès :

- Le taux d'activité des femmes,
- La proportion de femmes occupant des postes de direction,
- L'écart salarial entre personnes occupant le même emploi,
- Le taux d'analphabétisme chez les femmes,
- Le taux de petites filles non scolarisées.

Sur ces cinq indicateurs, elle a déploré que les résultats soient loin d'être satisfaisants, ce qui traduit un réel problème de mise en œuvre et de changement systémique.

Elle a rappelé que, bien que des avancées notables existent, comme la réforme de la Moudawana, elles ne suffisent pas à générer un mouvement global et profond qui permettrait d'embarquer l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et politiques. Cette situation de « stagnation » est donc à la fois un frein à la transformation et un signal d'alarme pour intensifier les efforts.

En conclusion, Ghita Lahlou a laissé entendre qu'il faudra un engagement collectif et structuré pour résoudre ce problème. Il devra être en mesure de dépasser les logiques sectorielles et d'incarner une vision intégrée où les femmes auront toute leur place dans tous les aspects de la société.

NEILA TAZI, CONSEILLÈRE PARLEMENTAIRE

Lors de son intervention au sein du deuxième panel, Neila Tazi, conseillère parlementaire et entrepreneure, a dressé un constat franc de l'écart persistant entre les ambitions affichées des politiques publiques en matière d'égali- té économique et leur application concrète sur le terrain. Elle a souligné que, malgré des décennies de réformes et d'engagements institutionnels, les femmes restent freinées par une série de verrous structurels, juridiques, sociaux et symboliques, qui les empêchent d'accéder pleinement aux opportunités économiques et aux ressources.

Elle a rappelé que les femmes marocaines, notamment en milieu rural, sont souvent prises en étau entre un travail domestique non reconnu et des activités économiques précaires, dans une double charge qui les épuise et limite leur autonomie. Cette réalité touche autant les salariées agricoles que les travailleuses domestiques ou les femmes engagées dans l'économie informelle. Pour elle, il est urgent de reconnaître la contribution réelle de ces femmes, de régulariser leurs statuts et de leur offrir des garanties sociales minimales. Elle a rappelé la loi adoptée en 2016 pour régulariser environ 200 000 travailleur.e.s à domicile, soulignant qu'à peu près 7600 (dont 4700 femmes) seulement sont aujourd'hui déclarées à la CNSS, faute de relais efficaces et de suivi sur le terrain.

Neila Tazi a aussi souligné le manque d'accompagnement et d'encadrement des femmes dans les dispositifs publics. Beaucoup d'entre elles ne sont pas informées de leurs droits, ne bénéficient d'aucun appui pour les faire valoir, et évoluent dans des environnements communautaires où la revendication de ses droits est perçue comme une transgression. Elle propose de renforcer la médiation, la communication de proximité, ainsi que les campagnes de sensibilisation, en particulier sur l'utilisation du registre social unifié (RAM), qui pourrait servir de levier d'identification et d'orientation des femmes vers des parcours d'autonomisation.

L'une des alertes fortes de son intervention concerne l'inefficacité des réformes juridiques sans transformation culturelle profonde. Si les lois changent, a-t-elle rappelé. Les mentalités évoluent beaucoup plus lentement. Il ne suffit pas d'adopter un texte pour que ses effets se fassent sentir dans les foyers, les entreprises ou les mentalités. Elle a insisté sur le fait qu'un changement institutionnel ne peut réussir sans adhésion sociale, et que cela implique une politique de transformation des normes de genre, dans les médias, à l'école, dans la formation, mais aussi dans les familles.

En adoptant un ton critique et exigeant, elle a également soulevé le problème de l'insuffisance de suivi et de données ventilées par sexe. Elle insiste sur l'importance de disposer de telles informations pour mettre en place des mesures efficaces. Il est nécessaire de connaître le nombre de femmes concernées, le nombre d'entreprises féminines qui font faillite, celles qui ont accès au crédit, celles qui échouent, et comprendre les raisons de ces échecs. Elle a plaidé pour une évaluation plus précise de l'efficacité des politiques publiques et pour des mécanismes de suivi réguliers, transparents et accessibles à tous, afin de pouvoir les ajuster en fonction des besoins en constante évolution.

Enfin, Neila Tazi a plaidé pour une structure institutionnelle dédiée à l'autonomisation économique des femmes, qui serait chargée de piloter la coordination entre ministères, société civile, collectivités territoriales, institutions financières et secteur privé. Elle a insisté sur l'urgence d'une telle entité, à l'approche de l'échéance 2026, soulignant que l'émancipation économique des femmes n'est pas un supplément optionnel, mais un impératif national pour la relance, la croissance et la stabilité sociale.

Elle a conclu sur une note engagée : chaque femme qui avance, qui réussit, qui résiste est un modèle et un levier de transformation pour la société tout entière. L'État, les institutions, mais aussi les hommes doivent être pleinement associés à cette transformation, dans une logique de responsabilité partagée.

LEÏLA DOUKALI, PRÉSIDENTE DE L'AFEM

Leïla Doukali a présenté une intervention engagée et basée sur son expérience terrain, mettant en évidence les obstacles structurels qui entravent l'intégration économique des femmes au Maroc. Après un quart de siècle depuis les premières revendications féministes majeures, elle déplore que la situation n'ait pas progressé significativement en termes d'égalité économique. Pour elle, les murs invisibles qui enferment encore les femmes dans des rôles secondaires ou précaires sont toujours puissants. Elle est convaincue que la construction d'un avenir durable nécessite une implication pleine et réelle des femmes marocaines dans les processus de décision, de création et d'innovation.

Elle a déploré l'absence d'espaces de coconstruction entre institutions publiques, société civile et actrices économiques, alors même que les femmes, sur le terrain, identifient très concrètement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Selon elle, les réponses efficaces doivent émerger de la proximité au réel, et non pas seulement de cadres technocratiques.

En observant la situation d'un grand nombre de femmes issues des classes moyennes, Leïla Doukali a mis en lumière la nécessité d'un second revenu dans les ménages, et donc d'un accès facilité à l'emploi ou à l'activité génératrice de revenus. Elle a souligné que nombre de femmes se retrouvent à exercer des métiers informels à bas revenu, non par choix, mais par nécessité, dans un contexte où les structures d'accueil, de formation ou de valorisation de leurs compétences font défaut. Face à cette réalité, elle a lancé, avec son équipe, une initiative intitulée « She Industriel », visant à transformer les savoir-faire artisanaux ou domestiques en projets structurés à vocation industrielle.

Dans ce cadre, elle a sollicité l'appui du ministère de l'Industrie et du Commerce pour soutenir une banque de projets dédiée aux femmes, notamment celles qui, autour de la quarantaine, souhaitent se reconvertir, relancer une activité ou investir dans une idée restée longtemps à l'état d'intuition. Elle a insisté sur le fait que de nombreuses femmes diplômées ou qualifiées existent déjà sur le territoire, mais qu'elles manquent de dispositifs d'accompagnement concrets pour passer à l'acte. Le rôle des institutions, selon elle, est donc de mettre ces femmes en confiance, de leur proposer des outils, des parcours clairs, et un cadre propice à l'éclosion de leur potentiel.

Leïla Doukali a aussi insisté sur la nécessité de préparer les femmes à l'entrepreneuriat, pas seulement en leur fournissant un financement, mais aussi en les informant, en les formant, en leur offrant des stages, et surtout en les valorisant en tant qu'actrices économiques à part entière. Elle a plaidé pour que les programmes publics reconnaissent le potentiel entrepreneurial latent de milliers de femmes, souvent repérables à travers les bases de données existantes (notamment celles du RAMED, aujourd'hui RAM), mais rarement orientées vers l'autonomie économique.

Elle a conclu en insistant sur **une vision de la femme marocaine non plus seulement bénéficiaire, mais cocréatrice, porteuse de solutions, de savoir-faire et d'innovation**. Pour elle, ***il est urgent de replacer les femmes au cœur de la stratégie économique nationale, en leur donnant les moyens d'agir, de prendre des risques, et de contribuer pleinement à la transformation du Maroc de demain.***

TÉMOIGNAGE : BOUCHRA ABDOU, DIRECTRICE EXÉCUTIVE ATEC

«INSÉCURITÉ ET HARCÈLEMENT AU TRAVAIL ET DANS LES TRANSPORTS.».

Bouchra Abdou commence par remercier l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalite (APCE) pour son invitation, en précisant que son intervention s'inscrit dans

le cadre du travail réalisé par ATEC avec les femmes, particulièrement celles évoluant dans le secteur informel. Elle souligne que beaucoup de ces femmes, soit travailleuses domestiques, soit vendeuses ambulantes ou employées dans des secteurs non structurés, sont quotidiennement contraintes d'emprunter les transports publics pour se rendre au travail.

Elle explique que ces femmes subissent des conditions de travail extrêmement précaires, sans protection sociale ni juridique, ce qui les expose à des souffrances multiples. En particulier, elles sont victimes de violences et de harcèlement au sein des transports, notamment dans les bus de Casablanca, une ville vaste où existent plusieurs « points noirs » caractérisés par un manque d'éclairage, un fort encombrement, une insuffisance des moyens de transport, et une mauvaise organisation des stations (absence de sièges, espaces publics peu sécurisés).

Le harcèlement que ces femmes subissent ne se limite pas à des propos malveillants ou légers. Il prend souvent la forme de contacts physiques non désirés, d'attouchements ou de comportements agressifs. Ces violences créent chez ces femmes un sentiment d'insécurité et de dépossession de leur corps, même dans un espace public. Dans certains cas, ce harcèlement se combine aux violences conjugales qu'elles peuvent subir. Il se produit également dans les transports en commun, transformant leur trajet quotidien en une expérience angoissante et dangereuse.

ATEC a mené une étude auprès de plus de 1000 personnes (hommes et femmes) utilisant les transports en commun à Casablanca. Les résultats montrent que **71 % des femmes ne se sentent pas en sécurité dans les bus, et 54 % déclarent subir un harcèlement quotidien**. Cependant, peu de femmes osent déposer une plainte, soit par manque de temps, soit par crainte des conséquences, telles que la peur de leur partenaire ou de perdre leur emploi. De plus, la majorité des autobus ne sont pas munis de caméras de surveillance fonctionnelles, et les chauffeurs ne sont pas formés pour intervenir dans la prévention ou la gestion de ces violences.

Cette recherche met en évidence la complexité du système judiciaire pour ces femmes, qui doivent souvent attendre des années, naviguer dans un labyrinthe de procédures et faire face à un manque de soutien institutionnel. Ainsi, la plupart d'entre elles restent impuissantes face à ces actes de violence.

Par ailleurs, Bouchra Abdou évoque la situation très précaire des vendeuses ambulantes qui, elles aussi, subissent des violences sexuelles régulières de la part de clients ou d'autres personnes fréquentant les marchés. Ces femmes, souvent enceintes ou avec des enfants à charge, sont contraintes de travailler dans des conditions très difficiles, sans espace de repos, sans accès aux services de base, et souvent sans reconnaissance officielle. **Elles vivent une double marginalisation : économique et sociale**.

Face à cette réalité, Bouchra appelle à une refonte urgente des politiques publiques. Il faut, selon elle, une réelle volonté politique et un engagement fort des autorités pour améliorer la sécurité dans les transports en commun, en particulier à Casablanca. Cela inclut l'amélioration de l'infrastructure (éclairage, sièges dans les stations, augmentation de la fréquence des bus), la mise en place de dispositifs de surveillance efficaces, et la formation du personnel.

Elle insiste aussi sur la nécessité de créer des espaces dignes pour les vendeuses ambulantes, avec des aménagements adaptés et un accompagnement économique pour sortir ces femmes de la précarité. Elle met de l'avant l'importance d'une collaboration accrue entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les associations afin de mieux protéger ces femmes et de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Enfin, elle rappelle que la lutte contre le harcèlement et les violences faites aux femmes passe aussi par des campagnes de sensibilisation et des changements profonds des mentalités. Il faut un travail éducatif permanent, notamment dans les transports, mais aussi dans la société en général, pour faire évoluer les comportements et garantir le respect des droits des femmes.

Bouchra Abdou conclut en insistant sur la nécessité d'un engagement collectif pour bâtir une société démocratique, inclusive et égalitaire, où toutes les femmes, y compris celles des secteurs informels, puissent exercer leurs droits et leur citoyenneté en toute sécurité, dignité et liberté.

DÉBAT AVEC LE PUBLIC :

Le débat public qui a suivi la deuxième séance de discussions a été animé et animé par des échanges directs, sévères et solidement ancrés dans l'expérience des femmes, en particulier dans les régions rurales, les milieux défavorisés et les organisations communautaires. Plusieurs intervenantes ont souligné l'écart entre les réformes légales et leur mise en œuvre concrète sur le terrain. Elles ont demandé une approche politique plus volontariste, cohérente et coercitive en matière d'égalité économique.

Une première prise de parole a insisté sur le **rôle central de l'éducation** dans la déconstruction des stéréotypes sexistes. Il aurait été souhaitable que le ministre de l'Éducation nationale soit présent, car c'est dès l'école que se forgent les mentalités. Pour transformer les perceptions et former des générations plus égalitaires, il est nécessaire d'introduire **des programmes d'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge**, mais aussi de **former les élu·es et les enseignant·es** à ces enjeux. Plusieurs intervenantes ont également insisté sur le rôle décisif des médias, notamment dans la sensibilisation à l'éducation sexuelle et à la compréhension des droits reproductifs et familiaux.

Sur un ton plus engagé, certains ont suggéré d'instaurer une forme de discrimination positive légale, soit sous forme de quotas, soit par des exigences juridiques, afin d'accélérer la transformation dans tous les domaines, tels que la politique, l'économie, l'administration et l'éducation. La référence à l'instauration de la ceinture de sécurité comme exemple de changement rapide imposé par la loi a été utilisée comme une analogie : « Nous n'avons pas attendu que les mentalités changent pour imposer la ceinture. Pourquoi attendons-nous pour imposer l'égalité ? » L'idée selon laquelle **la contrainte légale peut précéder et accélérer l'évolution culturelle** a été soutenue avec conviction.

Plusieurs personnes ont évoqué les **résistances culturelles et religieuses** qui freinent la mise en œuvre de l'égalité. Il a été rappelé qu'un courant conservateur bien installé dans la société continue de s'opposer à toute avancée en matière de parité, d'émancipation et de reconnais- sance des droits des femmes, y compris au sein de cer- taines institutions. Cela rend nécessaire **une mobilisation constante**, dans la société civile comme au Parlement, pour faire progresser les droits.

Un autre point central du débat a été la **violence économique**, encore peu abordée dans les politiques publiques et les représentations collectives. Une intervenante a déploré l'absence de données désagrégées par région (comme le Rif), qui permettraient de mieux comprendre **les formes spécifiques d'exploitation, de précarité et de marginalisation** dans certaines zones du pays. Elle a notamment souligné l'exemple des nombreuses coopératives féminines dans la région d'Al Hoceima, qui peinent à obtenir de l'aide, de la visibilité ou un appui institutionnel, alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'économie locale.

Le débat a également abordé **la question des mères célibataires**, évoquée à travers les témoignages d'associations comme Solidarité Féminine. Beaucoup de femmes tombent dans la précarité faute d'avoir eu accès à une éducation sexuelle, à une information claire sur leurs droits ou à des structures d'écoute. Sans statut social, elles se retrouvent seules face à des responsabilités économiques et parentales lourdes, souvent dans un climat de stigmatisation sociale.

Enfin, une intervention a rappelé l'existence au sein du Parlement d'un **groupe de travail thématique sur la parité**, mais qui reste à ce jour une structure informelle, sans pouvoir législatif propre. Plusieurs participant.e.s ont appelé **à transformer ce groupe en commission permanente**, capable de porter des propositions de loi, de suivre leur mise en œuvre, et de défendre l'égalité de manière transversale dans tous les textes législatifs.

En réponse, une intervenante institutionnelle a assuré que des démarches sont en cours. Une **pétition déposée au Parlement pour faire évoluer les textes** a récemment donné lieu à une rencontre avec le président de la Chambre des représentants. Elle a confirmé que la prise de conscience avance, mais que des **résistances fortes subsistent** et qu'il faudra encore beaucoup d'efforts pour faire advenir une égalité réelle et durable.

Le panel « Déconstruire les obstacles légaux, structurels et culturels à l'égalité des sexes » invite à une réflexion profonde sur les multiples barrières qui freinent encore la réalisation pleine et entière de l'égalité entre femmes et hommes. Ces obstacles, souvent imbriqués, se manifestent à travers des cadres juridiques insuffisamment protecteurs ou inadaptés, des structures sociales et économiques qui perpétuent des inégalités, ainsi que des normes culturelles et stéréotypes profondément enracinés. Dans ce contexte, les institutions publiques jouent un rôle crucial en tant que garantes du respect des droits et en moteurs de réformes législatives ambitieuses, tandis que les acteurs privés, en tant que leviers d'innovation sociale et économique, ont la responsabilité d'intégrer l'égalité dans leurs pratiques managériales, leurs politiques de ressources humaines et

leur culture d'entreprise. Ensemble, ces institutions doivent collaborer pour créer un environnement propice à l'égalité, en mettant en œuvre des stratégies cohérentes, inclusives et durables.

RECOMMANDATIONS GLOBALES ISSUES DU PANEL 2 :

1. Mobilisation collective et coordination systémique

- Créer une **instance nationale dédiée à l'égalité économique des femmes**, chargée de piloter la coordination entre ministères (Économie, Éducation, Travail, Droits des femmes), collectivités territoriales, société civile, secteur privé et institutions financières.
- Renforcer la coopération entre l'État, le secteur privé et la société civile pour dépasser les logiques sectorielles cloisonnées.
- Instaurer des mécanismes de suivi, transparents et publics, avec des données sexospécifiques fiables et actualisées pour mesurer l'impact des politiques d'égalité

2. Autonomisation économique comme levier central

- Développer des programmes intégrés pour offrir aux femmes des opportunités économiques réelles, avec un accent particulier sur :
  - La formation continue et adaptée à leurs besoins et parcours,
  - L'accès au financement et à l'accompagnement entrepreneurial (ex. : « She Industriel »),
  - La reconnaissance et la régularisation des travailleuses des secteurs informels (domestiques, ambulantes, agricoles).
- Encourager la création de **banques de projets et espaces de coconstruction** pour permettre aux femmes de valoriser leurs compétences et idées.
- Intégrer la formation à l'entrepreneuriat dans les dispositifs publics en accompagnant la prise de risques et en valorisant les réussites féminines.

3. Lutte contre les violences et sécurisation des espaces publics

- Mettre en place des mesures immédiates pour lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports publics, notamment :
  - Installation de caméras de surveillance fonctionnelles
  - Formation et sensibilisation des chauffeurs et du personnel,
  - Amélioration de l'éclairage et de l'organisation des stations,
  - Création d'un dispositif clair d'accueil, de signalement et de soutien aux victimes.
- Améliorer les conditions de travail des vendeuses ambulantes en créant des espaces dignes, sécurisés et accompagnés économiquement.

4. Transformation culturelle et éducative

- Introduire dès le plus jeune âge **des programmes scolaires d'éducation à l'égalité des sexes**, incluant la lutte contre les stéréotypes sexistes et l'éducation sexuelle responsable.
- Former les enseignants, les élus et les agents publics aux enjeux de l'égalité et des droits des femmes.
- Mener des campagnes médiatiques régulières pour sensibiliser la société aux droits reproductifs, à la violence sexiste et à la place des femmes dans l'économie et la société.
- Impliquer activement les hommes dans la promotion de l'égalité, à travers des programmes éducatifs et de sensibilisation.

5. Reconnaissance et soutien aux groupes vulnérables

- Mettre en place des mesures spécifiques pour les femmes rurales, les mères célibataires, les femmes en situation précaire ou marginalisée (ex. : accès à la protection sociale, accompagnement juridique et économique).
- Développer des dispositifs d'écoute et de soutien adaptés pour lutter contre l'isolement social et économique.

6. Suivi et évaluation

- Développer des indicateurs clairs et consensuels (taux d'activité, écart salarial, taux d'analphabétisme, scolarisation des filles, représentation dans les postes de direction) avec des rapports annuels publiés.
- Organiser des audits réguliers et indépendants des politiques publiques d'égalité, avec participation de la société civile.

PANEL 3 :
EXPÉRIENCES ET INITIATIVES RÉUSSIES POUR SURMONTER LES BARRIÈRES À L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES.

Hicham Houdaifa a ouvert la séance en remerciant Aïcha Sakhri pour son invitation à modérer ce panel, qu'il a qualifié de « riche et inspirant », réunissant des intervenantes aux parcours engagés autour de la question de l'autonomisation économique des femmes.

Il a d'abord présenté Nadia Bouhriz , ingénieure de formation et directrice adjointe chez Casa Transports, qui a dirigé plusieurs projets d'envergure, notamment celui du tramway de Casablanca. Son intervention devait porter sur le rôle des transports publics dans l'amélioration de la mobilité, de la sécurité et de l'autonomie des femmes.

Il a ensuite introduit Sabah Chraibi, cheffe d'entreprise depuis plus de trente ans et présidente du Réseau des Femmes pour l'Entrepreneuriat et le Leadership, une fédération composée de plusieurs associations œuvrant pour la promotion du statut économique des femmes.

La parole devait également être donnée à Samira Mizbar, sociologue et économiste, dont les travaux s'articulent autour de l'entrepreneuriat social, du travail féminin et des formes informelles d'activité. À travers ses recherches, elle analyse en profondeur la réalité du travail des femmes, souvent invisibilisée par les indicateurs économiques traditionnels.

Enfin, il a présenté Chadia Arab, géographe et autrice, notamment du livre Femmes en migration saisonnière, récemment traduit en arabe. Elle devait partager ses observations issues de ses recherches de terrain sur les trajectoires migratoires féminines, ainsi que sur les formes de solidarité, d'autonomie et de résistance développées par les femmes dans des contextes migratoires souvent précaires.

NADIA BOUHRIZ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À CASA TRANSPORT
DIAGNOSTIC SUR LA MOBILITÉ FÉMININE À CASABLANCA

Nadia Bouhriz a souligné, dès le début de son intervention, l'importance du lien entre mobilité urbaine et condition des femmes, un lien encore trop peu pris en compte dans les politiques publiques. Elle rappelle que la mobilité est un facteur central d'autonomie, d'accès à l'emploi, à la santé et aux services.

À Casablanca, on recense environ 8 millions de déplacements quotidiens. Chaque aller-retour domicile-travail ou école constitue deux déplacements, ce qui illustre l'intensité de la circulation dans une métropole comme Casablanca. Pourtant, contrairement aux apparences données par la congestion automobile, seulement une minorité de ces déplacements se fait en voiture particulière.

Les études menées par Casa Transports montrent que 61 % des déplacements se font à pied. Cela peut sembler, à première vue, une bonne nouvelle sur le plan écologique, mais, en réalité, ces déplacements sont souvent subis, longs, et pénibles. Marcher 30 minutes pour se rendre au travail ou à l'école, dans un environnement urbain peu adapté à la marche, relève plus de la contrainte que d'un choix.

Or, parmi ces déplacements à pied, les femmes sont largement majoritaires. Ce phénomène n'est pas propre au Maroc : il est également observé dans d'autres villes comme Kinshasa, ce qui prouve que le fait de se déplacer à pied n'est pas nécessairement un indicateur de développement.

Un autre constat frappant : dans les foyers disposant d'un véhicule personnel, ce sont majoritairement les hommes qui l'utilisent. Les femmes, elles, doivent souvent se débrouiller avec les moyens du bord : la marche, ou les transports en commun.

Par ailleurs, le taux d'immobilité (c'est-à-dire les personnes ne s'étant pas déplacées durant une période donnée) est de 8 % chez les hommes, mais grimpe à 25 % chez les femmes. Cela traduit une réalité préoccupante : les femmes sont plus restreintes dans leurs déplacements, souvent à cause d'obstacles économiques, sociaux ou d'infrastructures.

Même si elles sont statistiquement moins nombreuses à occuper un emploi formel, les femmes se déplacent beaucoup pour accompagner les enfants, faire les courses, rendre visite à des proches ou s'occuper de parents âgés. Ces déplacements sont essentiels, bien qu'invisibilisés par les données classiques.

Selon une enquête récente, 80 % des femmes estiment que la médiocrité de l'offre de transport en commun limite leur autonomie, et 60 % considèrent que cette faiblesse entrave leur capacité à augmenter leurs revenus. Ce diagnostic est clair : la mobilité féminine est fortement conditionnée par la qualité et l'accessibilité des transports publics.

L'EXEMPLE DU TRAMWAY : SÉCURITÉ, CONFORT ET ACCESSIBILITÉ

Nadia Bouhriz a ensuite évoqué l'apport spécifique du tramway de Casablanca dans l'amélioration des conditions de transport des femmes.

Elle admet qu'au début, elle-même n'était pas pleinement consciente de l'impact qu'un espace sécurisé, accessible et climatisé pouvait avoir sur la mobilité des femmes. Le tramway, avec ses stations fermées, ses systèmes de caméras, ses agents de sécurité présents aussi bien dans les rames que dans les environs immédiats, offre un environnement rassurant, qui contraste fortement avec d'autres formes de transport en commun.

Elle souligne aussi que la présence de femmes conductrices de tramways contribue à changer les représentations et à renforcer la confiance des usagères. Le système de validation des titres de transport à l'entrée des stations permet également de limiter la fraude et de mieux contrôler l'accès, ce qui participe au sentiment de sécurité.

Enfin, Nadia Bouhriz rappelle que ces infrastructures ne sont pas uniquement techniques : elles participent aussi à des dynamiques sociales, notamment en faveur de l'autonomisation économique des femmes, dès lors qu'elles facilitent leur mobilité quotidienne.

SABAH CHRAIBI, PRÉSIDENTE DE RESOFEM

Sabah Chraibi a pris la parole avec une intensité à la fois personnelle et politique, affirmant d'emblée que sa présence ne relevait pas uniquement de la courtoisie ou du protocole, mais bien d'un devoir de reconnaissance envers des femmes, des luttes et des histoires partagées. Elle a exprimé sa gratitude envers les organisatrices de la rencontre, et notamment envers Aicha Sakhri, qu'elle a saluée non seulement pour son engagement professionnel dans le domaine de la presse et de la culture, mais aussi pour son humanisme et sa capacité à relier les combats féminins à des enjeux de mémoire et de justice sociale.

Chraibi a insisté sur l'importance de garder vivante la mémoire des luttes féministes, en particulier auprès des jeunes générations. À ses yeux, la transmission intergénérationnelle des expériences, des savoirs et des récits de femmes engagées est essentielle pour nourrir un féminisme marocain enraciné, pluriel et porteur de sens. Elle a rappelé que les droits des femmes ne peuvent se pen- ser en vase clos, mais doivent impérativement s'articuler avec les droits économiques, sociaux et culturels, souli- gnant que l'égalité formelle, inscrite dans les textes, reste largement inopérante sans transformation structurelle des conditions de vie et de travail des femmes.

Dans ce sens, elle a critiqué une approche technocratique ou purement législative de l'égalité, notant que l'adoption de lois — si importante soit-elle — ne suffit pas à bouleverser les rapports de pouvoir si elle n'est pas accompagnée de politiques publiques cohérentes, de financements adéquats et d'un véritable ancrage territorial. À titre d'exemple, elle a évoqué les débats parlementaires autour de la loi de finances, où les questions liées au genre, à l'équité sociale ou au développement territorial sont trop souvent reléguées au second plan.

Elle a également souligné les limites du modèle de développement actuel, qu'elle juge trop centralisé et peu attentif à la réalité des territoires. En tant que politologue et ancienne élue locale, elle a pu constater de près les écarts criants entre les ambitions affichées par l'État et les moyens réels mis à disposition des collectivités pour agir concrètement sur le terrain. Elle a évoqué le cas de communes rurales ou périurbaines disposant de moyens dérisoires, et dans lesquelles les femmes, en particulier, sont marginalisées des circuits économiques structurants.

Pour Sabah Chraibi, il est urgent de reconnaître le rôle fondamental des petites entreprises, des artisan·es, des agricultrices et des travailleuses du secteur informel, qui constituent l'ossature de l'économie marocaine, mais qui restent invisibilisé·es dans les récits dominants sur l'émergence ou l'investissement. Elle a plaidé pour une revalorisation des savoir-faire locaux, notamment dans les métiers d'art et de patrimoine, citant l'exemple des relieuses artisanes dont le savoir est aujourd'hui menacé de disparition.

Sur le plan institutionnel, elle a pointé le manque de coordination entre les différents niveaux d'intervention, et appelé à une véritable mutualisation des efforts entre collectivités locales, tissu associatif, institutions publiques et partenaires internationaux. Elle a rappelé qu'avant le rapport sur le nouveau modèle de développement, un rapport sur le développement humain avait déjà mis en évidence des leviers fondamentaux souvent oubliés. Selon elle, l'absence de lecture transversale de ces différents rapports nuit à l'élaboration de politiques publiques cohérentes et inclusives.

Enfin, Sabah Chraibi a mis en lumière le rôle clé des réseaux féminins et des dynamiques collectives dans la construction de réponses durables. Elle a présenté l'action de Resofem, un réseau de plus de cinquante associations régionales, engagé dans des caravanes à travers différentes régions du Maroc, avec l'ambition de construire des assises régionales de l'autonomisation économique des femmes à l'horizon 2026. Elle a insisté sur le fait que ces dynamiques ne pourraient exister sans l'appui de la coopération internationale, qu'elle considère comme un levier stratégique dans un monde globalisé, mais également comme un espace d'apprentissage et de solidarité féministe transnationale.

En conclusion, Sabah Chraibi a souligné que les droits des femmes ne se conquièrent ni dans l'abstraction ni dans l'isolement. Ils se construisent dans le dialogue entre générations, dans l'ancrage territorial, et dans l'élaboration collective de politiques de justice sociale. Elle a invité à ne pas se tromper de priorités, à investir dans les dynamiques locales, et à faire de l'inclusion économique des femmes une réelle priorité nationale.

SAMIRA MIZBAR, SOCIOLOGUE ET ÉCONOMISTE

Samira Mizbar a livré une intervention lucide et engagée, nourrie à la fois par son expérience professionnelle et par un regard critique sur les politiques publiques actuelles. D'emblée, elle a tenu à souligner deux points majeurs qu'elle considère fondamentaux dans toute réflexion prospective ou dans la formulation de recommandations.
Le premier point concerne le changement générationnel profond auquel la société marocaine est confrontée. Elle a insisté sur le fait que les jeunes générations ne s'inscrivent plus dans les mêmes logiques sociales, culturelles ou politiques que celles des décennies précédentes. L'accès massif à Internet, à l'information mondiale, aux réseaux sociaux et aux formes alternatives de socialisation produit des individus qui construisent leurs repères identitaires et leurs stratégies de défense autrement. Les jeunes — et en particulier les jeunes femmes — développent de nouvelles manières de s'affirmer, de résister et de se mobiliser. Pour Samira Mizbar, toute politique d'émancipation ou d'inclusion économique doit impérativement prendre en compte cette réalité sociologique, sans quoi elle risque de passer à côté de ses cibles.

Le second point qu'elle a développé est celui de la transformation profonde de la population marocaine, marquée par une plus grande diversité de parcours et d'identités. Selon elle, les catégories habituelles, comme celle de « Marocain de l'extérieur », ne suffisent plus à rendre compte de la pluralité des trajectoires. Aujourd'hui, on rencontre au Maroc des personnes issues de la diaspora qui ont choisi de revenir, d'autres qui n'ont jamais vécu ailleurs que dans le pays, mais qui évoluent dans un univers culturel globalisé, ou encore des étrangers venus s'installer et participer au développement local. Face à cette nouvelle configuration, elle plaide pour dépasser les crispations identitaires et favoriser une intelligence collective nourrie par la diversité des points de vue.

À partir de cette double réflexion, Samira Mizbar a partagé une critique approfondie de la production statistique nationale. En tant que socio-économiste ayant travaillé au Haut-Commissariat au Plan et aujourd'hui à l'Agence nationale des relations internationales, elle a mis en évidence les limites des indicateurs classiques utilisés pour décrire la réalité sociale. Elle a notamment dénoncé les biais dans les catégories statistiques, comme l'inexistence de la figure de « l'homme au foyer » ou encore l'assignation systéma- tique de certains rôles genrés, qui contribuent à invisibili- ser certaines situations. Ces biais, selon elle, faussent non seulement l'image que l'on se fait de la société, mais empêchent également de construire des politiques publiques véritablement transformatrices.

Samira Mizbar a rappelé que les données statistiques ne sont jamais neutres. Elles émanent d'un système de pensée, d'une hypothèse, d'un cadre d'interprétation. Derrière un chiffre, il y a toujours une représentation du monde, une manière de voir les rapports sociaux. Or, si ces représentations sont biaisées ou incomplètes, elles produisent

des politiques inefficaces, voire contre-productives. Elle a notamment évoqué l'exemple de la baisse de la participation économique des femmes, passée de 29 % à 19 %, comme un chiffre qui devrait interpeller au-delà du constat: pourquoi une telle chute ? Quels obstacles structurels en sont à l'origine ?

Parmi ces obstacles, elle a évoqué la question de la violence — pas seulement physique, mais aussi économique, sociale, institutionnelle. Mizbar plaide pour une approche beaucoup plus fine contre la violence, en lien avec les parcours de vie, les inégalités structurelles et les vulnérabilités accumulées. Elle a déploré le fait que, malgré de nombreuses évaluations de projets publics, certaines problématiques essentielles restent négligées. Elle a cité l'exemple des toilettes dans les établissements scolaires : un facteur apparemment secondaire, mais qui constitue un véritable frein à la scolarisation et à la rétention des filles. Selon elle, aucun programme n'a été autant évalué que celui relatif à la généralisation de l'éducation, mais certaines évidences — comme le manque d'infrastructures sanitaires décentes — continuent d'être ignorées dans les politiques.

Elle a également évoqué, dans une perspective plus fine, les points de rupture qui jalonnent les parcours des jeunes femmes, comme le mariage, la naissance d'un premier ou d'un troisième enfant, ou encore les difficultés à accéder à l'emploi. Elle a souligné le fait que les femmes ont sou- vent plus de difficultés que les hommes à bouger, à faire des stages, à changer de région, ce qui limite leur mobilité professionnelle et donc leur autonomisation économique.

En conclusion, Samira Mizbar a plaidé pour une refonte des instruments de diagnostic et des catégories de pensée utilisées dans l'élaboration des politiques publiques. Elle appelle à **une écoute réelle des réalités sociales vécues, à une meilleure intégration des sciences humaines et sociales dans les processus de décision, et à une volonté politique de prendre au sérieux les éléments apparemment « mineurs », mais qui ont un impact décisif sur la vie quotidienne des femmes.** Pour elle, une politique publique efficace est celle qui prend le ***temps d'observer, d'analyser et d'agir à partir du réel, et non des représentations dominantes.***

CHADIA ARAB, GÉOGRAPHE, CHERCHEUSE AU CNRS

Chadia Arab commence son intervention en remerciant les organisateurs et en exprimant sa joie d'être présente, tout en situant le cadre de son analyse sur la migration circulaire féminine, un sujet qu'elle étudie depuis 2009, avec une enquête remontant même à l'an 2000. Elle s'inscrit dans la continuité des discussions précédentes, notamment sur les évolutions sociales liées au féminisme et aux dynamiques migratoires.

Elle présente d'emblée le programme de migration saisonnière dont il est question, un dispositif conçu pour répondre à un triple objectif : fournir une main-d'œuvre agricole ponctuelle pour l'Espagne pendant quatre mois par an, lutter contre l'installation durable des migrants en limitant leur séjour, et contribuer au développement économique des pays d'origine, notamment le Maroc, par le biais du transfert de devises. Ce programme, financé par l'Union européenne, a longtemps été présenté comme un modèle à suivre, une « réussite » de la migration circulaire.

Pourtant, Chadia Arab invite à dépasser cette image officielle et à regarder de plus près les réalités complexes et souvent problématiques qui se cachent derrière ce modèle. Elle rappelle que cette migration est profondément sexuée : seules les femmes sont recrutées, dans une tranche d'âge et un profil très spécifiques, c'est-à-dire des femmes rurales âgées entre 20 et 40 ans, ayant une expérience agricole, souvent issues des milieux les plus pauvres et précaires.

Ces critères ne sont pas neutres ; ils s'appuient sur des stéréotypes de genre. Les femmes seraient perçues comme plus « adaptées » à la cueillette délicate de la fraise, un fruit fragile demandant une grande minutie, mais aussi comme plus « dociles » et moins susceptibles de revendiquer leurs droits. Cette sélection montre bien comment les logiques de genre, de classe et de race s'entrelacent dans ce système migratoire.

Chadia Arab met en lumière la réalité sociale des migrantes saisonnières marocaines : la majorité vit dans une grande précarité, avec des foyers surpeuplés, un revenu familial très faible, et des charges familiales importantes, notamment des enfants à charge. Certaines sont divorcées, chefs de famille monoparentale, ce qui accentue leur vulnérabilité.

Sur le terrain espagnol, les conditions de travail sont difficiles. Les ouvrières agricoles sont isolées dans des coopératives situées en zones rurales éloignées des centres urbains, ce qui les enferme socialement. Elles sont exposées quotidiennement aux pesticides, avec peu de protections sanitaires, et souvent coupées de leurs familles restées au Maroc. Cette séparation produit une double charge émotionnelle et sociale, aggravée par la peur des violences et des abus.

Un aspect crucial que souligne Chadia Arab est la fréquence des agressions sexuelles perpétrées sur ces femmes, qu'elle documente depuis plusieurs années. Les violences peuvent venir des intermédiaires, des employeurs ou des collègues, et sont longtemps restées sous silence. Ce n'est que récemment, grâce à la médiatisation et à la mobilisation des associations, que cette réalité a commencé à être reconnue publiquement.

Au-delà des violences, elle souligne aussi le manque d'accès aux droits sociaux essentiels : chômage, retraite, protection de la santé, droit à un environnement de tra- vail sûr, voire droit à un environnement durable sur le long terme. Ces dimensions, souvent ignorées, sont pourtant centrales pour comprendre la vulnérabilité structurelle de ces femmes.

Malgré cette situation, plusieurs initiatives et programmes ont tenté de promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes. À partir de 2012, des projets financés par diverses institutions, notamment des ONG et des associations féministes, ont cherché à former ces femmes, à renforcer leurs capacités et à favoriser la création de microentreprises dans différents secteurs, comme le textile ou l'agriculture.

Un exemple notable est celui de la Ligue des droits des femmes au Maroc, qui, en partenariat avec des associations espagnoles, a porté un projet alliant soutien économique et plaidoyer pour les droits humains et des droits des femmes. Cette approche intégrée a permis de mieux prendre en compte les enjeux de genre et de justice sociale, souvent absents des discours institutionnels.
Cependant, Chadia Arab rappelle que ces actions restent limitées face à l'ampleur du phénomène. En 2012, la suspension du programme principal de migration circulaire a fortement réduit le nombre de migrantes, passant de 20 000 à seulement 2 500, laissant la majorité de ces femmes sans accompagnement ni protection.

Elle critique également la gestion technocratique et économique de ces politiques migratoires, qui omettent souvent les dimensions éthiques, sociales et politiques. Pour elle, la migration circulaire doit être pensée à travers le prisme de la justice sociale, raciale, reproductive, et des droits des femmes.

Elle plaide ainsi pour une convergence des luttes féministes, antiracistes, écologistes et sociales, soulignant que ces combats sont indissociables pour transformer réellement les conditions de vie et de travail de ces migrantes. Enfin, Chadia Arab insiste sur le rôle important des médias, qui ont contribué à révéler ces réalités cachées, en mettant en lumière les violences subies et les résistances des femmes, et en contribuant à nourrir une prise de conscience collective et des mobilisations.

TÉMOIGNAGE

ZHOR ALLABOU

FEMME ENTREPRENEURE À BENI-MELLAL

Zhor Allabou, originaire d'un village près de Beni Mellal, commence son récit en revenant sur ses premières années de vie et de travail. Très jeune, elle a été contrainte d'arrêter ses études à cause d'un mariage précoce. Dès lors, elle se retrouve face aux lourdes responsabilités économiques de la vie familiale. Malgré son jeune âge, elle comprend rapidement que pour subvenir aux besoins du foyer, il faudra qu'elle travaille.

Elle entre alors dans le monde professionnel en rejoignant une société privée où elle va exercer pendant près de dix ans. Cette période, bien que difficile, lui offre une certaine stabilité et lui permet de se familiariser avec le milieu du travail, d'acquérir de l'expérience et d'économiser petit à petit. Pourtant, au fil du temps, Zhor ressent le besoin de se lancer dans une aventure plus personnelle, de créer son propre projet.

Malheureusement, ses premières tentatives d'entrepreneuriat coïncident avec la pandémie de Covid-19, qui vient bouleverser ses plans. La crise sanitaire entraîne la fermeture des centres d'activités et met fin à son projet naissant, ce qui lui fait perdre les économies accumulées durant toutes ces années. Cette perte est un coup dur, mais loin de la décourager, elle la pousse à réfléchir à d'autres possibilités.

C'est ainsi qu'en surfant sur les réseaux sociaux, Zhor découvre un besoin important dans le secteur de la livraison,

notamment dans les zones où ce service est quasi inexistant ou peu organisé. Sans ressources matérielles , elle n'a ni moto, ni application mobile, elle décide de se lancer quand même, avec juste un téléphone et sa volonté.

Elle commence alors à assurer des livraisons à pied, dans sa ville de Beni Mellal, allant de maison en maison, souvent à pied ou en taxi, malgré les difficultés. Elle gère chaque commande personnellement, développant un lien de confiance avec ses clients. Très vite, elle se heurte aux stéréotypes et aux critiques : « *Une femme qui fait la livraison ?* » « *Ce n'est pas un travail pour une femme, c'est trop dur*. » Malgré tout, Zhor fait preuve d'une incroyable ténacité et d'une grande rigueur, refusant de se laisser intimider.

Elle raconte avec lucidité les moments difficiles où elle a subi du harcèlement ou des remarques sexistes, notamment de la part de certains hommes dans ce milieu très masculin. Pourtant, son attitude ferme, sa manière d'affirmer sa présence et son professionnalisme lui valent finalement le respect. Elle gagne petit à petit sa place dans cet univers.

Après plusieurs mois d'efforts, elle parvient à acheter une moto, ce qui révolutionne son travail et lui permet d'être plus efficace. En 2022, forte de son expérience et de sa détermination, elle formalise son activité en créant sa propre société de livraison. Elle recrute alors des livreurs pour l'aider, élargit son champ d'action au-delà de Beni-Mellal, et développe un réseau qui s'étend désormais à Casablanca, Rabat, Tanger et même Agadir.

Zhor insiste beaucoup sur la nécessité de croire en soi, de ne jamais laisser les obstacles ou les jugements freiner ses ambitions. Elle encourage toutes les femmes, qu'elles soient mères au foyer ou issues de milieux modestes, à oser entreprendre, à développer leurs projets sans peur.

Enfin, elle adresse un message aux hommes, soulignant que leur soutien est essentiel. Selon elle, la réussite des femmes est aussi une victoire pour eux. Elle appelle à **plus de respect et d'accompagnement pour les femmes entrepreneures, afin qu'elles puissent pleinement contribuer au développement économique et social, en dépit des résistances culturelles encore présentes.**

RECOMMANDATIONS GLOBALES ISSUES DU PANEL 3 :

À l'issue du troisième panel et des échanges approfondis avec le public, plusieurs recommandations transversales ont été formulées pour renforcer l'autonomisation des femmes dans divers domaines, que ce soit l'entrepreneuriat, l'inclusion économique ou la lutte contre les discriminations. Ces propositions s'appuient sur les expériences variées des intervenantes, révélant les obstacles communs, mais aussi les leviers d'action concrets pour un changement durable.

1. Renforcer l'accès des femmes aux ressources financières et aux formations professionnelles, en particulier dans les zones rurales ou marginalisées, afin de favoriser leur inclusion économique et leur capacité à créer ou développer leurs projets.

2. Promouvoir la formation et l'accompagnement personnalisé, notamment via des programmes de mentorat, de coaching et de soutien technique, pour développer les compétences entrepreneuriales, numériques et managériales des femmes.

3. Combattre les stéréotypes et les barrières sociales liés au genre, par des campagnes de sensibilisation dans les milieux familiaux, scolaires et professionnels, afin d'ouvrir davantage les secteurs dominés par les hommes aux femmes.

4. Favoriser la participation active des hommes en tant qu'alliés, afin de soutenir les femmes dans leurs parcours professionnels et d'encourager un partage équitable des responsabilités familiales et sociales.

5. Développer des réseaux et plateformes collaboratives, permettant aux femmes de créer du lien, d'échanger des expériences, et de mutualiser les ressources pour mieux affronter les défis communs.

6. Mettre en place des politiques publiques intégrées, coordonnant les actions entre institutions, entreprises et associations, pour offrir un cadre solide et cohérent d'appui à l'entrepreneuriat féminin et à l'égalité des chances.

7. Soutenir l'innovation sociale et les projets à impact, en valorisant les initiatives portées par les femmes qui contribuent au développement local et à la transformation sociale.

PANEL 4 :
COMBATTRE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES DE GENRE : VERS UNE VISION HOLISTIQUE COLLECTIVE POUR L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE. QUELS ENGAGEMENTS CONCRETS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES POUR UNE STRATÉGIE COLLECTIVE ? COMMENT SENSIBILISER ET MOBILISER LES MÉDIAS POUR DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES?

LARABI JAIDI, PROFESSEUR, UNIVERSITAIRE
«LES ASPECTS CACHÉS DES INÉGALITÉS»

Laarbi Jaidi, universitaire spécialisé dans l'analyse des inégalités sociales et économiques, a apporté au panel une intervention riche et nuancée, qui a permis de dépasser les approches classiques pour explorer des dimensions souvent invisibles ou négligées des inégalités. Sa réflexion s'est articulée autour de plusieurs axes majeurs, offrant une grille d'analyse approfondie qui met en lumière la complexité des mécanismes qui perpétuent les inégalités dans la société.

Tout d'abord, Larabi Jaidi a insisté sur la distinction essentielle entre les inégalités économiques et sociales, soulignant que ces deux dimensions, bien que souvent considérées séparément, sont en réalité étroitement liées et interagissent de manière dynamique. Il a rappelé que les indicateurs standards, utilisés couramment pour mesurer le chômage, le revenu ou l'accès aux services, restent insuffisants pour rendre compte des réalités vécues par les populations, notamment par les femmes, les travailleurs informels, ou encore les personnes en situation précaire. Ces indicateurs, trop figés dans des définitions normées, ne permettent pas de saisir pleinement la diversité des formes de travail, en particulier le travail domestique non rémunéré ou les activités dans le secteur informel, qui échappent souvent aux statistiques officielles, mais contribuent pourtant significativement à l'économie et au tissu social.

Larabi Jaidi a ainsi mis en lumière la nécessité d'une approche plus fine et interdisciplinaire, qui intègre ces dimensions invisibles. Il a notamment évoqué **l'importance d'une meilleure prise en compte du travail indépendant**, qui est souvent structuré mais peu reconnu dans les politiques publiques, ainsi que du rôle déterminant que jouent les femmes dans ces secteurs. **Cette invisibilisation contribue à reproduire les inégalités et à maintenir une forme d'exclusion socio-économique, difficile à mesurer et à combattre efficacement.**

Le second axe développé par Larabi Jaidi porte sur ***le rôle stratégique du budget public comme instrument central dans la lutte contre les inégalités***, particulièrement les inégalités de genre. Il a rappelé que, depuis une dizaine d'années, des efforts notables ont été déployés pour intégrer la dimension de genre dans l'élaboration des budgets publics, avec l'émergence de ce qu'on appelle le « budget sensible au genre ». Ce dispositif vise à orienter les dépenses publiques de manière à réduire les écarts entre hommes et femmes, en ciblant les politiques sociales, économiques et éducatives.

Cependant, il a souligné que ces mécanismes, bien qu'innovants, rencontrent plusieurs défis majeurs dans leur mise en œuvre concrète. Il a évoqué la complexité institutionnelle et la fragmentation des acteurs, qui limitent la coordina- tion et la cohérence des actions budgétaires sensibles au genre. De plus, il a pointé une insuffisance dans la transparence et dans la participation citoyenne, notamment dans la concertation avec la société civile, qui pourraient pourtant renforcer l'efficacité et la légitimité de ces politiques.

Larabi Jaidi a également insisté sur l'importance d'intégrer une perspective des droits humains dans l'approche budgétaire, soulignant que la prise en compte des droits et de la justice sociale doit être au cœur de l'évaluation des politiques publiques. Il a évoqué les instruments de contrôle et d'évaluation, comme les indicateurs de performance et la déconcentration budgétaire, qui sont encore sous-exploités malgré leur potentiel pour garantir des résultats tangibles en matière d'égalité.

Enfin, l'intervenant a conclu en insistant sur le fait que la réduction des inégalités ne peut être abordée uniquement sous l'angle technique ou administratif. Elle nécessite une véritable volonté politique, un engagement institutionnel fort, mais aussi une mobilisation collective des acteurs concernés, en particulier des femmes, qui doivent être reconnues non seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme actrices et négociatrices de ces politiques. Le défi est donc aussi institutionnel et culturel, car il s'agit de transformer les rapports sociaux et les structures de pouvoir qui perpétuent ces inégalités.

AMINA LAMRINI, EXPERTE EN COMMUNICATION ET MÉDIAS

Au début de son intervention, Amina Lamrini a mis en lumière ce qu'elle appelle un « cercle vicieux » qui empêche les médias de jouer pleinement leur rôle démocratique et social. Ce cercle vicieux, explique-t-elle, se manifeste par une couverture médiatique répétitive et stéréotypée, qui ne fait que renforcer les représentations erronées et les préjugés déjà présents dans la société. Plutôt que de contribuer à la déconstruction des stéréotypes, les médias deviennent eux-mêmes un vecteur de ces clichés, perpétuant ainsi une image biaisée des groupes sociaux, notamment des femmes, des minorités et des populations marginalisées.

Ce cercle vicieux s'alimente à plusieurs niveaux. D'une part, il y a le manque de diversité au sein des rédactions : trop souvent, les journalistes et responsables médias partagent des profils sociaux, culturels et idéologiques similaires, ce qui limite la pluralité des points de vue dans les reportages et les choix éditoriaux. D'autre part, les contraintes économiques, la recherche d'audience immédiate et la pression des réseaux sociaux poussent les médias à privilégier des contenus sensationnalistes, simplistes ou polarisants, qui attirent le public, mais ne favorisent pas un débat nuancé et approfondi.

Amina Lamrini souligne que ce mécanisme a des conséquences très concrètes sur la perception sociale. Par exemple, selon une étude menée en 2023 par l'Observatoire marocain des médias, seulement 25 % des contenus médiatiques abordent des questions liées aux femmes et, parmi ces contenus, près de 70 % les représentent de manière stéréotypée : femmes cantonnées à des rôles domestiques ou présentées sous un angle victimisant, souvent sans mettre en valeur leur diversité et leurs contributions dans la société. Ce traitement médiatique biaisé participe à renforcer des normes sociales qui limitent la place des femmes dans la sphère publique et professionnelle.

Elle ajoute qu'en parallèle, le traitement des minorités et des groupes marginalisés dans les médias est souvent superficiel ou conflictuel. Les médias ont tendance à ne donner la parole à ces groupes que dans des contextes négatifs (crises, conflits, problèmes sociaux), sans jamais approfondir leurs réalités quotidiennes ou leurs contributions positives. Cela alimente l'exclusion et le rejet au lieu de favoriser la compréhension et la cohésion sociale.

Face à ce constat, Amina Lamrini insiste sur le rôle fondamental des médias, qui ne doivent pas se contenter de transmettre une information, mais doivent être un vecteur de transformation sociale. Ils ont une responsabilité éducative, éthique et citoyenne. Ils doivent offrir un espace d'expression pour toutes les voix, en particulier celles qui sont habituellement marginalisées, et contribuer à déconstruire les stéréotypes plutôt qu'à les perpétuer.

Pour cela, elle met en avant l'importance de la formation des professionnels des médias. En effet, selon les données qu'elle cite, seulement 15 % des journalistes formés au Maroc en 2022 ont suivi des modules spécifiques sur la couverture équitable des questions de genre, des diversités culturelles ou sociales. Ce déficit de formation est un facteur clé qui explique la reproduction des biais dans les contenus médiatiques.

Elle propose ainsi plusieurs pistes pour briser ce cercle vicieux. D'abord, il est urgent d'encourager la diversité au sein des rédactions, que ce soit en termes de genre, d'origine sociale, d'appartenance culturelle ou d'orientation idéologique. Une diversité accrue permettrait une meilleure représentation des réalités complexes de la société marocaine.

Ensuite, elle recommande la mise en place de chartes éthiques et déontologiques contraignantes qui orienteraient la couverture médiatique, notamment pour éviter les stéréotypes et promouvoir une information responsable et respectueuse des droits humains. Ces chartes pourraient être coconstruites avec les journalistes, les éditeurs, mais aussi la société civile.

Enfin, elle souligne l'importance d'un dialogue permanent entre les médias et la société civile. Ce dialogue permettrait d'adapter les contenus aux attentes citoyennes, d'encourager un débat public plus inclusif, et de renforcer la confiance entre médias et publics.

Pour conclure, Amina Lamrini rappelle que l**e rôle des médias est central dans la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique**. Sortir du cercle vicieux, c'est engager une transformation profonde, qui passe par une prise de conscience collective des professionnels des médias, des décideurs politiques, mais aussi du public lui-même. Ce changement est nécessaire pour que les médias deviennent des acteurs actifs de progrès social, et non des simples relais de clichés et de divisions.

TÉMOIGNAGE :

ABDELMAJID MOUDNI, COFONDATEUR KIF MAMA KIF BABA

Abdelmajid Moudni, cofondateur de l'association « KIF BABA KIF MAMA », a présenté avec beaucoup d'engagement et de sincérité le travail et la vision de cette initiative née il y a deux ans. Il a commencé par remercier chaleureusement l'organisation réussie pour sa persévérance dans la réduction des inégalités liées au mouvement féministe, soulignant l'importance de cette constance dans un combat qui reste cruciale.

Il a expliqué que son association se positionne comme un incubateur de nouvelles générations féministes, un espace de convergence où se rencontrent militants, militantes, chercheurs et acteurs issus de divers horizons — du social, du droit, des médias, de la culture —, tous engagés dans la réflexion et la construction d'un récit féministe renouvelé. Cette diversité, selon lui, est une richesse fondamentale qui permet de porter une parole multiple et innovante sur les questions d'égalité.

Moudni a insisté sur le fait que son rôle est celui d'un cofondateur, et non d'un président solitaire. Il a tenu à sa- luer ses collègues, ses amis et toutes les personnes engagées dans cette aventure, soulignant que « KIF BABA KIF MAMA » est avant tout une association collective, née il y a deux ans seulement, qui agit comme un incubateur d'idées et d'initiatives portées par les nouvelles généra- tions féministes. Selon lui, il y a aujourd'hui un besoin criant de convergence entre les différents courants féministes émergents, et son association joue ce rôle fédérateur en rassemblant militants, militantes, chercheurs, activistes, artistes et professionnels issus de secteurs variés comme le droit, le social, les médias, et la culture.
Abdelmajid Moudni a exprimé avec émotion la richesse intellectuelle et militante qu'il a découverte dans ce réseau. Il a parlé d'un « écosystème » foisonnant où se développent des connaissances approfondies sur les questions de genre et d'égalité, portées par des personnes passionnées et déterminées à faire évoluer les mentalités. Il a déclaré qu'en voyant cette dynamique, il est convaincu que la justice sociale est atteignable, et que « ***même si on ne peut pas passer par la porte, on passera par la fenêtre, ou en creusant sous les fondations***». En expliquant sa détermination à ne pas laisser les obstacles freiner la progression du féminisme au Maroc, même lorsque les barrières semblent solides.

Un point fort de son intervention est la proposition d'une école du féminisme, une idée qu'il porte depuis plusieurs années. Abdelmajid Moudni souhaite créer un lieu de transmission où les savoirs féministes, les combats historiques et les stratégies actuelles pourraient être enseignés aux nouvelles générations. **Cette école serait un espace d'apprentissage, de réflexion et de formation continue, essentiel pour assurer la pérennité et la cohérence du mouvement féministe, tout en favorisant l'innovation et l'adaptation aux défis contemporains.**

Il a aussi rappelé que l'année 2023 marque le 40e anniversaire d'une étape majeure pour les droits des femmes au Maroc. Cet anniversaire est pour lui un moment symbolique, une occasion de célébrer les avancées obtenues, mais aussi de prendre conscience des résistances toujours présentes. Abdelmajid Moudni voit cette commémoration comme une invitation à renouveler le combat, à réinterroger les méthodes et à impliquer davantage les jeunes dans la lutte pour l'égalité.

Au cœur de l'action de « KIF BABA KIF MAMA », il y a une volonté forte de renouveler le discours féministe dans les médias. Abdelmajid Moudni a expliqué que les médias traditionnels restent souvent prisonniers de stéréotypes et d'une vision limitée des questions de genre. C'est pourquoi son association travaille à déconstruire ces clichés à travers des campagnes innovantes mêlant vidéo, arts, et communication digitale. Ces actions ont pour objectif de toucher un public large et diversifié, tout en proposant un récit féministe plus nuancé, plus proche des réalités vécues par les femmes et les jeunes aujourd'hui.

Un aspect particulièrement important dans son discours est la place centrale accordée aux réseaux sociaux. Abdelmajid Moudni a insisté sur le fait que ces plateformes numériques sont désormais les principaux vecteurs d'information pour les jeunes générations et les acteurs sociaux. Toutefois, il a mis en garde contre les limites des algorithmes, qui peuvent favoriser la diffusion de contenus biaisés, voire toxiques, et limiter la visibilité des discours féministes. Face à ce double défi, opportunité et risque,

l'association déploie des efforts pour accompagner les journalistes dans une meilleure compréhension des enjeux de genre, notamment par le biais de formations continues. Cette démarche vise à améliorer la qualité et la pertinence des reportages sur les questions féminines, en renforçant la confiance entre les médias et les activistes.

Abdelmajid Moudni a également insisté sur la construction d'une communauté engagée et solidaire. Loin de chercher une visibilité à tout prix, « KIF BABA KIF MAMA » privilégie la qualité des liens entre ses membres. L'association compte ainsi près de 9 500 abonnés sur Instagram, constitués de journalistes, artistes, entrepreneurs, militants et citoyens engagés. Cette communauté est pour lui un levier fondamental pour porter une parole crédible et influente, capable de peser dans le débat public.

Un autre point clé de son intervention est la création de cercles de parole pour les femmes, en particulier celles qui ont vécu des violences ou qui se trouvent en situation de vulnérabilité. Ces espaces offrent un accompagnement psychologique, un soutien collectif et un lieu d'expression où les femmes peuvent se retrouver, se reconstruire et s'organiser. Abdelmajid Moudni a souligné que ces cercles sont aussi des lieux d'empowerment, où les participant.e.s peuvent acquérir de nouvelles forces pour poursuivre leurs combats au quotidien.

Enfin, il a rappelé que le contexte politique reste un défi majeur, avec des débats souvent polarisés autour de questions comme la réforme du code de la famille. Il a insisté sur la nécessité d'un front commun qui dépasse les clivages idéologiques, afin de construire un narratif alternatif, réaliste et inclusif. Pour lui, cette unité est essentielle pour faire avancer les droits des femmes et changer les mentalités en profondeur.

SYNTHÈSE DU DÉBAT AVEC LE PUBLIC SUR LA QUESTION DES MÉDIAS ET DU GENRE

1. Invisibilité et traitement médiatique des violences faites aux femmes :

- La question des féminicides est quasi invisible dans les médias. Très peu de cas sont réellement médiatisés.
- Pour qu'une affaire de violence sexuelle suscite l'attention médiatique, trois facteurs semblent nécessaires :
  1. **Un nouveau support vidéo choc** capable de créer du « buzz » (par exemple, une vidéo dramatique d'une femme jetée vivante dans un puits).
  2. **La participation d'une célébrité** (chanteur, acteur, artiste) qui s'engage publiquement sur le sujet, ce qui déclenche une couverture médiatique accrue.
  3. Une volonté personnelle forte des journalistes, qui doivent faire un travail d'investigation approfondi, sortir du sensationnalisme et aller sur le terrain pour comprendre la complexité de ces affaires.
- Cette situation est très regrettable, car elle dépasse la simple question d'éducation : c'est un vrai problème de déontologie journalistique et de courage professionnel.

2. Invisibilisation des femmes dans les médias et les institutions :

- Les femmes sont souvent invisibilisées, y compris dans les statistiques, où la parole et les données sont majoritairement « masculines ».
- Le ton médiatique et la prise de parole dans les médias restent monopolisés par des hommes.
- Cette domination masculine dans les médias reflète et renforce les inégalités dans la société.

3. Discriminations spécifiques dans les médias audiovisuels :

- Pendant des périodes culturelles comme le Ramadan, les médias audiovisuels véhiculent des discriminations de genre particulièrement marquées, reproduisant des stéréotypes.

RECOMMANDATIONS GLOBALES ISSUES DU PANEL 4 :

À l'issue du panel 4 et des échanges avec le public, plusieurs recommandations clés ont été formulées afin d'améliorer la prise en charge des questions de genre dans les médias, renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes, et promouvoir une meilleure représentation féminine dans l'espace médiatique et institutionnel. Ces recommandations s'appuient sur les analyses et expériences partagées par Jaadi Amine, Amine Amina et Abdelmajid Moudni, ainsi que sur les contributions du public.

1. Renforcer la formation et la sensibilisation des journalistes

Il est crucial de développer des programmes de formation ciblés pour les journalistes, en particulier les apprentis, afin de mieux traiter les affaires de violences sexuelles et féminicides avec rigueur, sensibilité et profondeur. Cette formation doit encourager une véritable volonté d'investigation sur le terrain, dépassant les traitements superficiels ou uniquement médiatisés par des vidéos virales.

2. Améliorer la visibilité et la représentation des femmes dans les médias

Il faut déconstruire les stéréotypes sexistes, en particulier dans certains médias amazighs où les idées reçues persistent, et lutter contre l'invisibilisation des femmes. Cela implique d'intégrer davantage de voix féminines dans les contenus médiatiques et d'assurer un équilibre plus juste entre hommes et femmes dans les espaces de parole publics.

3. Intégrer la dimension genre dans les politiques publiques et institutionnelles

Pour avancer vers une égalité réelle, il est nécessaire d'institutionnaliser le dialogue sur le genre au sein des structures publiques et privées. Cela inclut la mise en place de mécanismes de redevabilité, d'une gouvernance sensible au genre, et la création d'autorités ou de structures paritaires pour veiller à l'application cohérente des politiques en matière d'égalité.

4. Sensibiliser à l'égalité des sexes dès l'éducation et à travers les médias

Il est recommandé d'intervenir dès le système éducatif pour sensibiliser aux questions de genre et de promouvoir des productions audiovisuelles qui déconstruisent les stéréotypes sexistes. Une collaboration étroite entre ministères, médias et société civile est nécessaire pour construire une stratégie globale et cohérente en faveur de l'égalité des sexes.

5. Développer des outils statistiques et de suivi spécifiques au genre

Il est important de produire des données fiables et détaillées sur la place des femmes dans les médias et sur la couverture médiatique des violences basées sur le genre. Ces statistiques permettront d'évaluer les progrès et d'ajuster les stratégies de manière ciblée.

6. Encourager la participation active des femmes dans les espaces de décision médiatiques

Favoriser la présence des femmes dans les postes de direction au sein des médias et dans les organes de régulation pour garantir que les perspectives féminines soient prises en compte dans les choix éditoriaux et les politiques de diffusion.

7. Promouvoir des campagnes de sensibilisation grand public sur les violences faites aux femmes

Utiliser les médias pour lancer des campagnes régulières qui visent à déstigmatiser les victimes, à informer sur les ressources disponibles et à mobiliser la société civile contre la violence sexuelle et les féminicides.

8. Favoriser le dialogue inclusif entre médias, institutions et société civile

Créer des espaces de concertation réguliers réunissant journalistes, représentants institutionnels, ONG et victimes pour partager les expériences, coordonner les actions et construire ensemble des réponses adaptées aux enjeux de genre.

CONCLUSION

Les discussions de cette seconde journée des Assises du Féminisme ont révélé l'ampleur des freins structurels, culturels et politiques à l'autonomie économique des femmes. Malgré l'accès croissant à l'éducation, elles restent cantonnées à l'économie informelle, faute de politiques publiques genrées, de services de soutien adaptés et face au poids persistant des normes patriarcales. Les inégalités économiques se manifestent dans les écarts salariaux, l'accès à la propriété et la sous-représentation dans les postes de pouvoir. Les critiques ont pointé la faiblesse du soutien de l'État et la difficulté pour les associations d'accéder aux dispositifs publics. Des tensions générationnelles traversent aussi le militantisme féministe, en quête de renouvellement. Des initiatives locales existent mais manquent de moyens. Cette édition affirme ainsi un féminisme économique marocain, ancré, exigeant et solidaire.

2ÈME ÉDITION
DES ASSISES DU FÉMINISME

SYNTHÈSE PREMIÈRE JOURNÉE

JOURNÉE DU 16 MAI 2025

CONTEXTE GÉNÉRAL ET CADRE DE LA RENCONTRE

Le vendredi 16 mai 2025 s'est tenue à l'hôtel Sofitel de Rabat la première journée de la deuxième édition des Assises du Féminisme : une table ronde réunissant plus d'une trentaine de militantes, militants et représentant·e·s d'associations féministes venues de l'ensemble des régions du Maroc. Placée sous le signe de l'écoute et du dialogue, cette rencontre a été organisée par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE), représentée notamment par sa présidente Aïcha Zaïmi Sakhri, aux côtés de Karima Echcherki, Khadija Salaheddine et Ali El Yousfi Alaoui.

Des partenaires institutionnels ont tenu à marquer leur présence, notamment ONU Femmes Maroc, représentée par Ayaa Isbayen, Sofia El Caidi et Zineb Chebihi, ainsi que FAME Géres, avec Dina Triqui et Sara Alaoui Medaghri.

Cette journée a rassemblé des figures historiques du féminisme marocain, telles qu'Amina Lotfi et Attifa Timjerdine (ADFM), Rhizlane Benachir (Jossour – Forum des Femmes Marocaines), Fatima Maghnaoui et Zahra Ouardi (UAF), Latéfa Bouchoua (Fédération de la Ligue des Droits des Femmes), Fadoua Maroub et Saïda Drissi (ARMCDH), ainsi que des militantes issues de collectifs et d'associa- tions régionales ou thématiques : Hafida Bensalah (Asso- ciation Neama), Hanan El Fakiri (Association de la femme pour le développement et la solidarité à Al Hoceima), Jamila Benaddi (Amal pour un avenir meilleur), Chaimaa Salami (AIDECA et ADEC), Najat Boualili (Femmes Sud), Khadija Zighighi (Association Chaml pour la famille et la femme), Amina Zioual (IMSLI – La Voie de la femme amazi- ghe), Nouzha Saffi (AFPD), Samiya Lamrani (INSAT), Fatima Chaoui (Collectif contre la violence à l'égard des femmes), Ossama Zidi (Collectif Kif Mama Kif Baba), et Laila Majdouli (Solidarité Féminine).

À leurs côtés, plusieurs personnalités publiques engagées ont enrichi les débats, dont Driss El Yazami, ancien président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Aïcha Khrouz (ministère de l'Habitat), Leila Rhiwi, ancienne représentante d'ONU Femmes, et Abderrazzak El Hannouchi, militant reconnu des droits humains.
Tous ont contribué à un dialogue de fond sur la redéfinition du féminisme dans le contexte marocain actuel, et sur la nécessité urgente de rendre visibles – et de combattre – les formes spécifiques de violences économiques subies par les femmes, trop souvent ignorées dans les discours dominants sur l'égalité.
Ce thème central a servi de fil conducteur à l'ensemble des échanges de la journée, dans une perspective à la fois critique, inclusive et profondément ancrée dans les réalités sociales du pays.

Lors de l'ouverture de cette deuxième édition, Aïcha Zaïmi Sakhri a rappelé la continuité avec l'édition précédente tout en exposant la nouvelle organisation des Assises, désormais réparties sur deux journées. Ce choix, a-t-elle expliqué, répond à la volonté de consacrer la première journée à un débat interne au mouvement féministe marocain. Il s'agit de créer un espace d'échange approfondi et convivial entre militantes, activistes et membres d'associations venues de différentes régions du pays, y compris celles éloignées des centres que sont Rabat et Casablanca, afin de leur offrir l'opportunité de s'exprimer pleinement et de partager leurs expériences, leurs défis et leurs visions.

Pensée comme un moment d'écoute et de dialogue, cette première journée vise à renforcer la cohésion du mouvement en croisant les regards et en consolidant les alliances. Elle s'est articulée autour de deux thématiques essentielles :

- D'abord, la question même du féminisme, une notion souvent mal comprise, caricaturée ou déformée dans l'espace public ;

- Ensuite, la thématique des Assises de cette édition : « Violences et inégalités économiques faites aux femmes », afin d'alimenter des recommandations concrètes et partagées.

La journée, modérée par la journaliste **Dounia Zineb** Mseffer, s'est structurée autour d'échanges dynamiques et nourris, ponctués de témoignages poignants, d'interventions théoriques et de moments d'émotion collective. Le débat s'est d'abord centré sur l'histoire du féminisme marocain, ses formes passées et présentes, ses fractures et ses transmissions.

Khadija Zighighi, de l'Association Chaml, a rappelé que le féminisme n'est pas une simple juxtaposition de revendications, mais un véritable projet de société, intrinsèquement lié aux luttes pour la justice sociale, les droits humains et l'égalité structurelle. Pour elle, *« le féminisme est un récit collectif dans lequel les femmes deviennent actrices, et non objets de discours.* »

Fadoua Maroub a quant à elle mis en lumière la nécessité de déconstruire les rapports de pouvoir à l'œuvre même dans des espaces supposés progressistes, comme la culture ou les arts : « *Le féminisme doit être un outil de transformation sociale qui révèle les hiérarchies silencieuses.* »
Les échanges ont également souligné la diversité des approches et des expériences.

Hanane El Fakiri, militante de terrain à Al Hoceima, a livré un témoignage fort sur les luttes quotidiennes des femmes rifaines, confrontées à une double marginalisation : en tant que femmes, et en tant qu'habitantes d'une région stigmatisée. Son association agit localement pour accompagner les femmes victimes de violences et soutenir leur autonomisation économique. Elle a évoqué la complexité des démarches administratives, le manque de soutien institutionnel, la fragilité des coopératives portées par des femmes, et insisté sur l'importance de reconnaître les formes locales, silencieuses mais puissantes, du féminisme.

Saïda Idrissi, militante de longue date et membre de l'Association des Rencontres Méditerranéennes du Cinéma et des Droits de l'Homme, a ouvert la discussion en rappelant que « *le féminisme, ce n'est pas seulement une affaire de femmes. C'est une pensée, une vision, un projet collectif*. » Pour elle, le féminisme ne peut être réduit à une revendication sectorielle : il s'agit d'un projet de société global, porté par les deux sexes et visant une égalité réelle. Elle a insisté sur la nécessité de retrouver une vision commune, un socle de valeurs et de stratégies partagées pour renforcer l'impact des luttes féministes. « *Sans cela, il sera difficile d'obtenir des résultats durables.* »
Cette exigence de cohérence et de continuité a fait écho à l'intervention de **Samya El Amrani**, de l'association INSAT Benimellal, qui ancre son féminisme dans l'action sociale de terrain : « *Militer pour les droits des femmes, c'est militer pour un système de solida rité fiable, pérenne et humain.* » À Béni Mellal, face à l'aban-don des pouvoirs publics, elle rappelle que la protection des femmes ne peut se limiter à l'hébergement : « *Il s'agit d'un accompagnement global, qui implique soins médi caux, soutien psychologique, appui juridique, médiation sociale…* » Et pourtant, alerte-t-elle, « *la moindre coupure de fonds peut entraîner la fermeture d'un service.* » Elle appelle à professionnaliser le travail associatif et à garantir aux travailleuses sociales des droits, des salaires dignes et une stabilité indispensable pour soutenir durablement les femmes en grande précarité.

Cette tension entre héritage, renouvellement et ancrage militant est également au cœur de l'intervention de **Latéfa Bouchoua**, qui insiste sur l'importance de la continuité intergénérationnelle du mouvement féministe. Pour elle, « *le féminisme ne peut rester figé* » ; il doit s'adapter, intégrer les nouvelles formes d'engagement, notamment celles portées par les jeunes à travers les réseaux sociaux ou d'autres formes d'organisation. Elle plaide pour « *repenser les formes* » de militantisme, sortir des schémas rigides et créer des ponts volontaires entre les générations : « *Le féminisme ne s'arrêtera pas. Il est appelé à se réinventer, à se transmettre.* »

Enfin, **Amina Zioual**, militante amazighe, a remis en lumière une mémoire effacée : « *L'histoire du féminisme marocain ne commence pas en 1990. Dès 1967, des groupes de femmes amazighes s'organisaient pour défendre leurs droits.* » Elle dénonce une double marginalisation, en tant que femmes et en tant que porteuses d'une culture minorisée, y compris au sein des structures féministes elles-mêmes. Elle appelle à reconnaître pleinement « *la justice culturelle et linguistique comme une condition de l'égalité* », affirmant que « *écouter les femmes amazighes, c'est élargir le féminisme à d'autres formes d'oppression, à d'autres violences.* » Et de conclure : « *Mettre fin à cette exclusion n'est pas une faveur, c'est une exigence de justice.* »

Plusieurs interventions ont insisté sur l'importance du dialogue intergénérationnel. **Amina Lotfi** a rappelé que les jeunes générations apportent une réactivité précieuse face aux urgences sociales, tandis que les pionnières offrent une vision stratégique construite sur la durée : « *Il est indispensable que les anciennes et les nouvelles militantes travaillent ensemble, car elles luttent pour la même cause.* »

Pour **Oussama Zidi** il est nécessaire d'abord de déconstruire l'idée d'une jeunesse homogène. Selon lui, les jeunes forment un groupe très divers, aux réalités sociales, culturelles et économiques contrastées, ce qui influe sur leur rapport au féminisme et leur engagement. Il plaide pour une approche intersectionnelle, capable de prendre en compte cette pluralité afin de rendre le mouvement féministe plus inclusif et pertinent. Enfin, Oussama insiste sur l'importance du dialogue intergénérationnel. Les jeunes, dit-il, disposent d'outils technologiques puissants, mais doivent s'enrichir de l'expérience et des stratégies des générations précédentes : « *Si nous avons les outils, vous avez l'expérience* ».

Karima Echcherki, quant à elle, a salué la capacité des jeunes à rendre les discours féministes plus lisibles et plus accessibles, sans en altérer la force. Ce croisement des énergies est apparu comme un enjeu majeur pour assurer la vitalité et la continuité du mouvement : « *Ce qui compte, c'est de travailler ensemble, dans un respect mutuel, pour faire avancer une cause commune : celle de la dignité et des droits des femmes.* » En soulignant le rôle essentiel des jeunes générations, elle a insisté sur leur capacité à adapter les discours, simplifier les messages et rendre les revendications plus compréhensibles pour un public élargi. « *Là où certains concepts pouvaient paraître abstraits ou élitistes, les jeunes ont permis une vulgarisation nécessaire, sans perdre la profondeur des luttes.* »

Ali El Yousfi Alaoui, universitaire et membre de l'APCE, est intervenu sur les débats terminologiques qui traversent le champ féministe marocain autour des mots « *nassawiya* », « *niswiya* », « *nissa'iya* ». Il a insisté sur le fait que ces débats linguistiques ne sont jamais anodins : ils reflètent des positionnements idéologiques et des représentations sociales susceptibles de renforcer ou, au contraire, d'affaiblir un mouvement. Toutefois, au-delà de la question des mots, Ali El Yousfi a tenu à recentrer le débat sur l'essentiel : le féminisme n'est pas un combat « *contre les hommes* », ni un entre-soi réservé aux femmes ; c'est un projet de société inclusif, porté par des femmes et des hommes engagé·es pour une justice de genre et une égalité réelle dans tous les domaines.
Il a mis en garde contre les discours publics, y compris issus de milieux progressistes, qui, en polarisant le terme « *féminisme* », contribuent à l'ostraciser ou à l'instrumentaliser. « *Il ne faut pas céder à ces débats piégés qui visent à diviser et à attaquer le mouvement* », a-t-il averti. Selon lui, il est temps d'assumer pleinement le mot « *féminisme* », non comme un étendard idéologique rigide, mais comme un engagement collectif profondément humain, qui appelle à la transformation des rapports sociaux au nom de la dignité, de la justice et de l'égalité. Il a invité les militantes et militants à expliquer inlassablement ce que recouvre ce mot : un combat transversal, ouvert, qui concerne toute la société, et non un privilège militant ou une posture identitaire. C'est par cette pédagogie et cette ouverture que le féminisme pourra renouer avec les classes populaires, faire tomber les peurs, et devenir un outil de changement partagé.

L'un des moments forts de la journée a été l'examen approfondi de la précarité économique qui frappe les associations féministes. De nombreuses intervenantes ont dénoncé l'épuisement provoqué par le modèle du bénévolat, l'instabilité chronique des financements et le manque de reconnaissance institutionnelle. Comme l'a exprimé **Laila Majdouli** avec force : « *L'argent, c'est le nerf de la guerre. Sans financement pérenne, nos combats restent des intentions.* »

Leila Rhiwi, ancienne représentante d'ONU Femmes, a appelé à la professionnalisation du travail féministe. Elle a plaidé pour des salaires justes, des droits sociaux garantis, et la reconnaissance du militantisme comme un tra- vail à part entière. Elle a souligné avec insistance que le bénévolat ne peut plus constituer la pierre angulaire du travail féministe, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes militantes qui portent aujourd'hui une grande part de l'activisme. Si l'engagement a longtemps reposé sur le volontariat, cela ne saurait être considéré comme un modèle durable. Les jeunes ont le droit d'assurer leur avenir, de stabiliser leurs conditions de vie et de voir leur travail reconnu comme une activité professionnelle. Le militantisme ne doit pas devenir un terrain de sacrifice permanent. Il est impératif, selon Leila Rhiwi, de professionnaliser l'action associative, d'instaurer des salaires justes, de garantir des droits sociaux aux intervenantes, et de considérer le travail féministe pour ce qu'il est : du travail. C'est à cette condition que le mouvement pourra perdurer, se renouveler et affronter les défis de demain avec force, solidarité et dignité.
Abderrazzak El Hannouchi, pour sa part, est revenu avec justesse sur l'un des paradoxes majeurs du parcours associatif féministe : à mesure que les associations ont cherché à pérenniser leur action, beaucoup ont dû s'aligner sur les logiques des projets financés. Cela les a amenées à répondre à des appels à projets internationaux, à intégrer des normes de gestion, de reporting et de résultats mesurables. Si cette professionnalisation a permis des avancées concrètes, elle a aussi, selon lui, engendré un effet pervers : éloigner certaines structures de leur ancrage militant originel. Ce glissement a transformé certaines associations de combat en entités de prestation, plus soucieuses de répondre à des cahiers des charges qu'à porter une parole subversive. Ainsi, le tissu associatif féministe doit impérativement retrouver une part de son autonomie stratégique, repenser ses modes d'organisation, afin de ne pas devenir un simple relais technique, mais rester un espace de lutte, d'expérimentation sociale et politique.

Parmi les interventions marquantes de la journée, celle de **Driss El Yazami**, ancien président du Conseil national des droits de l'homme, a apporté une perspective historique et stratégique précieuse. Son propos, d'une grande clarté, a rappelé que l'écriture de l'histoire féministe ne saurait être laissée aux seuls récits institutionnels ou académiques. Il a insisté sur l'urgence de construire une mémoire vivante, enracinée dans les luttes et dans les voix trop longtemps invisibilisées. Selon lui, restituer la trajectoire du mouvement féministe marocain, c'est non seulement rendre justice aux pionnières et aux résistances silencieuses, mais aussi revendiquer une place pleine et entière pour les femmes dans le récit national.

Driss El Yazami a également mis en garde contre les effets pervers d'une dépendance prolongée aux financements internationaux. Selon lui, les conditions imposées par certains bailleurs peuvent orienter les priorités militantes vers des logiques de court terme, éloignées des besoins réels du terrain. Il a plaidé avec force pour l'émergence d'une philanthropie marocaine indépendante, solidaire et enracinée, qui permettrait aux associations féministes de se libérer d'une forme de tutelle financière et de regagner en autonomie stratégique. « *Ce travail de mémoire et de soutien local n'est pas un luxe, c'est un acte politique* », a-t-il affirmé.
Il a également insisté sur le fait que le mouvement féministe marocain doit inventer de nouveaux cadres d'ancrage — financiers, culturels et sociaux — construits à partir de la société elle-même, afin de garantir la durabilité des luttes et de préserver l'indépendance des voix féminines.

LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES, UN ENJEU CENTRAL : ANALYSE DE LA MANIÈRE DONT LE MOUVEMENT FÉMINISTE ABORDE LA QUESTION DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

L'après-midi de cette première session des Assises du Féminisme a opéré un basculement clair vers une thématique structurante, mais longtemps marginalisée dans les discours publics : les violences et inégalités économiques faites aux femmes. Ces violences, plus silencieuses mais non moins ravageuses que les violences physiques ou psychologiques, ont été désignées comme un levier fondamental pour comprendre les inégalités de genre au Maroc.

Il ne s'agit pas ici uniquement de pauvreté, mais bien de l'expression systémique d'un déséquilibre de pouvoir, qui se manifeste dans l'invisibilité du travail domestique, la précarité de l'emploi féminin, la dépendance financière dans le couple, le non-accès au crédit ou à la propriété, ainsi que l'absence de protection sociale pour les femmes de l'économie informelle. Le débat, d'une intensité rare, a permis de déconstruire les multiples facettes de cette oppression économique et d'y mettre des mots. Ce qui a émergé avec force, c'est que ces violences ne relèvent pas de l'exception mais de la norme : elles sont intégrées dans les rouages mêmes de l'économie marocaine.

« *Une femme qui travaille douze heures par jour dans un champ, sans contrat, sans assurance, sans droit, subit une violence qu'on ne nomme pas, mais qui la tue à petit feu*», a lancé une intervenante, traduisant l'ampleur du phénomène. Cette dimension a également été rattachée aux choix politiques structurels : la faiblesse de la redistribution, l'absence de fiscalité juste, ou encore le désengagement de l'État dans certains secteurs clés aggravent l'exposition des femmes à la précarité.

L'angle d'analyse a donc été élargi : il ne s'agissait plus seulement de défendre les femmes en tant que victimes, mais de questionner en profondeur le modèle économique dominant et son incapacité à intégrer les exigences de justice sociale.
Ce déplacement analytique a ouvert un second front de discussion, cette fois tourné vers le fonctionnement même des associations féministes et les conditions de leur militantisme. La violence économique, ont rappelé plusieurs

voix, ne s'arrête pas aux bénéficiaires : elle touche également les actrices du changement. De nombreuses militantes ont témoigné du poids de l'engagement dans des structures fragilisées, dépendantes de financements instables, souvent gérées dans l'urgence, avec des équipes non rémunérées ou sous-payées.

« *Militer ne devrait pas signifier vivre dans la précarité* », a lancé une militante de terrain, déclenchant l'approbation générale de l'assemblée. Cette lucidité partagée a permis de dénoncer un paradoxe : ce sont les associations féministes qui assument des fonctions que l'État lui-même ne prend pas en charge , protection des victimes, hébergement, orientation juridique, sans recevoir en retour un appui institutionnel digne de ce nom.
La pression administrative, les lenteurs bureaucratiques et l'opacité des mécanismes de financement aggravent encore cette situation. Plusieurs ont pointé une double injustice : d'un côté, des structures féministes qui pallient les lacunes des pouvoirs publics ; de l'autre, un encadrement rigide, parfois soupçonneux, qui freine leur développement.
Le débat a ainsi permis de poser des jalons vers un nouveau contrat social, fondé sur la reconnaissance du rôle stratégique des associations féministes et sur leur droit à des ressources pérennes, à des statuts professionnels clairs et à une place dans la gouvernance des politiques publiques. Car, comme l'a affirmé l'une des participantes :
« Il n'y aura pas d'égalité économique pour les femmes si celles qui les défendent sont elles-mêmes mises en insécurité. »

POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE : L'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME

16 ET LE 17 MAI 2025

PRINCIPES DIRECTEURS DES RECOMMANDATIONS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME 2025 :

Le principe directeur des recommandations des Assises du Féminisme 2025 repose sur la nécessité impérative d'une transformation profonde et systémique visant à assurer l'autonomie économique réelle des femmes marocaines. Cette autonomie ne peut être réduite à un simple accès à l'emploi ou à des ressources financières ponctuelles, mais doit s'inscrire dans une dynamique durable et inclusive qui tienne compte des multiples facettes des inégalités structurelles. Il s'agit de déconstruire un système patriarcal profondément enraciné qui perpétue des rapports de pouvoir inégaux, en s'attaquant simultanément aux freins institutionnels, sociaux et économiques. La reconnaissance du travail invisible, le droit à la propriété foncière, la réduction des écarts salariaux, ainsi que la sécurisation des emplois, notamment dans l'économie informelle, sont autant de dimensions à intégrer dans une stratégie globale et cohérente.

Dans cette perspective, un principe fondamental est celui d'une approche intersectionnelle qui prenne en compte les différentes réalités des femmes marocaines, qu'elles vivent en milieu urbain ou rural, qu'elles soient jeunes, migrantes, mères isolées ou issues de milieux socio-économiques précaires. L'autonomie économique passe nécessairement par la reconnaissance et la valorisation des divers parcours et besoins, ainsi que par la lutte contre les discriminations multiples qui se croisent et s'amplifient. Cela implique aussi une réforme profonde des politiques publiques d'emploi, de protection sociale et d'accès aux services essentiels, comme la garde d'enfants, le logement sécurisé ou les transports, afin de lever les obstacles pratiques qui limitent la participation pleine et entière des femmes au marché du travail formel.

Par ailleurs, la mobilisation et le renforcement des structures féminines et militantes constituent un levier stratégique essentiel. Le soutien institutionnel doit être réinventé, avec une simplification des procédures administratives, un accompagnement renforcé et un financement durable et adapté aux besoins réels des associations, afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'accompagnement des femmes, notamment les plus vulnérables. Les Assises ont également souligné l'importance d'une dynamique inclusive entre les générations féministes, où les expériences des structures historiques se conjuguent avec les revendications et formes d'engagement plus horizontales, intersectionnelles et innovantes des jeunes activistes, dans un esprit de dialogue et de soutien mutuel.

Enfin, l'État, en tant qu'acteur central, doit assumer pleinement sa responsabilité en garantissant un cadre politique et juridique propice à l'égalité économique des femmes. Cela passe par une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans toutes les politiques publiques, la mise en œuvre d'actions affirmées contre les violences économiques et sociales, ainsi que par un engagement politique fort pour promouvoir la parité et la représentation féminine dans les sphères décisionnelles. L'autonomie économique des femmes est une exigence politique, sociale et culturelle, qui appelle à un changement profond des mentalités et à la construction collective d'un modèle de développement fondé sur l'égalité réelle.

RECOMMANDATIONS GLOBALES

DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES ASSISES DU FÉMINISME 2025 :

La deuxième édition des Assises du Féminisme a permis de réunir un large éventail d'expert·e·s, militant·e·s, professionnelles, universitaires, et membres de la société civile afin de réfléchir collectivement aux leviers d'une égalité effective entre femmes et hommes au Maroc. Quatre panels thématiques ont nourri les débats autour des enjeux majeurs touchant les droits des femmes : la reconnaissance du travail féminin invisible, l'autonomisation économique, la lutte contre les violences sexistes, la représentation et la prise en charge des questions de genre dans les médias.

À l'issue de ces journées d'échanges, les recommandations suivantes ont été formulées pour structurer l'action publique, associative et privée en faveur d'une égalité des sexes durable et effective.

1. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DU TRAVAIL FÉMININ INVISIBLE

1. Intégrer le travail domestique et informel dans les statistiques nationales, à travers la mise en place d'enquêtes budget-temps, de comptes satellites et de dispositifs de suivi dédiés afin de mesurer avec précision l'apport économique des femmes, souvent ignoré dans les indicateurs classiques.
2. Formaliser et protéger les emplois féminins informels, notamment dans l'agriculture saisonnière, le travail domestique et les microentreprises, par la mise en place de contrats adaptés, une couverture sociale minimale et des inspections du travail spécialisées.
3. Reconnaître juridiquement le statut des ouvrières agricoles et des aides ménagères, afin de leur garantir protection contre les abus, accès aux droits sociaux et moyens de recours en cas de harcèlement ou exploitation.
4. Valoriser socialement et médiatiquement le travail invisible des femmes, notamment à travers des campagnes de sensibilisation nationales qui déconstruisent les stéréotypes négatifs associés à ce travail et renforcent la reconnaissance publique de sa contribution à l'économie.

2. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

5. Développer des programmes ciblés d'accès aux ressources financières, spécialement pour les femmes rurales et marginalisées, en facilitant les prêts à taux préférentiels, l'accompagnement technique et la création de guichets dédiés dans les zones rurales.
6. Renforcer les dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement personnalisé, en mettant en place des programmes de mentorat, coaching et développement des compétences numériques, entrepreneuriales et managériales.
7. Promouvoir la régularisation et l'intégration des travailleuses informelles dans l'économie formelle, via la simplification des procédures, des aides à la création d'entreprises et la reconnaissance des coopératives féminines.
8. Réformer les politiques de microcrédit pour les rendre plus inclusives, en adaptant les montants aux réalités locales, alléger les taux d'intérêt et accompagner activement les bénéficiaires pour garantir la pérennité de leurs activités.
9. Créer des espaces et plateformes collaboratives, favorisant la mise en réseau des femmes entrepreneures pour échanger, mutualiser ressources et expériences, et renforcer leur pouvoir d'influence collective.
10. Soutenir les innovations sociales portées par des femmes, en valorisant les projets à impact local qui favorisent l'inclusion économique et la transformation des pratiques traditionnelles.

3. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SÉCURISATION DES ESPACES PUBLICS

11. Mettre en place un cadre légal et institutionnel renforcé de lutte contre les violences faites aux femmes, incluant la prévention, la prise en charge des victimes, et la sanction effective des auteurs.

12. Installer des dispositifs de sécurité dans les transports publics : caméras de surveillance, éclairage renforcé, formation du personnel à la gestion des situations de harcèlement, ainsi que la création de plateformes d'accueil et d'orientation pour les victimes.

13. Améliorer la sécurité et les conditions de travail des vendeuses ambulantes et autres travailleuses informelles, par la création d'espaces aménagés, sécurisés et accompagnés économiquement.

14. Développer des campagnes médiatiques de sensibilisation régulières, visant à déstigmatiser les victimes, informer sur les ressources disponibles et mobiliser la société civile dans la lutte contre les violences sexuelles.

15. Institutionnaliser un dialogue inclusif entre médias, institutions publiques, ONG et victimes, afin de coordonner les actions de prévention, de suivi des affaires et de formation continue.

4. TRANSFORMATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ

16. Introduire des programmes d'éducation à l'égalité des sexes dès l'école primaire, incluant la lutte contre les stéréotypes, l'éducation à la sexualité responsable et la promotion des modèles égalitaires.

17. Former les enseignants, fonctionnaires et décideurs publics aux enjeux de l'égalité et des droits des femmes, en les sensibilisant à la non-discrimination et à la reconnaissance des violences basées sur le genre.

18. Mener des campagnes nationales régulières de sensibilisation à destination des familles, milieux professionnels et collectivités locales, impliquant activement les hommes comme alliés dans la promotion de l'égalité.

19. Impliquer les leaders religieux, culturels et communautaires dans la transformation des normes sociales, en mobilisant leur influence pour déconstruire les stéréotypes sexistes et valoriser les rôles féminins positifs.

20. Promouvoir la visibilité médiatique de parcours féminins inspirants, mettant en avant les réussites d'entrepreneuses, de travailleuses rurales, de mères célibataires et de militantes, afin de changer les représentations collectives.

5. GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION DES POLITIQUES D'ÉGALITÉ

21. Créer une instance nationale dédiée à l'égalité économique et sociale des femmes, chargée de piloter la coordination multisectorielle entre ministères, collectivités, société civile, secteur privé et partenaires financiers.

22. Développer des mécanismes de suivi transparents et publics, avec des données sexospécifiques actualisées, permettant de mesurer l'impact réel des politiques et d'adapter les stratégies en conséquence.

23. Organiser des audits réguliers et indépendants des politiques publiques d'égalité, avec la participation active des organisations féminines et de la société civile.

24. Intégrer systématiquement une lecture genrée dans les données économiques et sociales, afin d'identifier précisément les écarts, les progrès et les zones nécessitant des interventions ciblées.

6. REPRÉSENTATION ET TRAITEMENT MÉDIATIQUE DES QUESTIONS DE GENRE

25. Renforcer la formation des journalistes à la dimension de genre, particulièrement sur le traitement des violences sexuelles et féminicides, en insistant sur l'importance d'une couverture rigoureuse et respectueuse des victimes.

26. Déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, notamment dans les médias amazighs et populaires où ces préjugés persistent, pour garantir une meilleure visibilité et une représentation équilibrée des femmes.

27. Favoriser la présence des femmes dans les postes de décision au sein des médias et organes de régulation, afin que leurs perspectives influencent les choix éditoriaux et la politique de diffusion.

28. Soutenir la production de contenus audiovisuels et écrits promouvant l'égalité des sexes, en collaboration avec les ministères concernés, la société civile et les professionnels des médias.

29. Lancer des campagnes de sensibilisation grand public à travers les médias, pour déstigmatiser les victimes de violences, informer sur les ressources d'aide et mobiliser la société contre le sexisme.

30. Instaurer des espaces de concertation réguliers réunissant médias, institutions, ONG et victimes, favorisant le dialogue, la coordination et l'élaboration de réponses adaptées aux enjeux de genre.

7. PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DES GROUPES VULNÉRABLES

31. Développer des dispositifs spécifiques pour les femmes rurales, mères célibataires et femmes en situation précaire, incluant un accès facilité à la protection sociale, un accompagnement juridique et économique adapté.

32. Créer des centres d'écoute et de soutien psychologique et social, pour lutter contre l'isolement et renforcer la résilience des femmes victimes de discrimination et de violences.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Une phase charnière pour le féminisme marocain : entre consolidation et réinvention

Le mouvement féministe marocain se trouve aujourd'hui à un moment critique de son histoire, à la fois fort de ses acquis, mais traversé par de profondes tensions. Les Assises ont permis de mettre en évidence les enjeux majeurs qui le redéfinissent : la montée en puissance d'un féminisme de terrain, souvent porté à bout de bras par des associations précarisées ; l'émergence de voix nouvelles, jeunes, connectées, mais parfois éloignées des cadres institutionnels ; la nécessité d'une réflexion renouvelée sur les méthodes, les langages et les alliances.

Ce qui s'est exprimé avec force, c'est le désir de penser le féminisme non pas comme une somme de luttes isolées, mais comme un projet politique global, capable de transformer l'ensemble des rap- ports sociaux, économiques et culturels. Plusieurs intervenantes ont souligné que la cause des femmes ne pouvait plus être cantonnée à des revendications spécifiques : elle doit être portée comme un pilier d'une vision de société fondée sur l'égalité, la justice et la dignité humaine.

Un mouvement pluriel à l'épreuve des fractures générationnelles et structurelles

L'un des enseignements clés de cette journée a été la mise en évidence de la nécessité d'un dialogue intergénérationnel sincère et structuré. L'expérience stratégique des militantes de longue date, souvent investies dans des combats institutionnels de longue haleine, croise désormais l'élan et la créativité d'une jeunesse féministe dynamique, inventive, et ancrée dans des pratiques numériques. Comme l'a rappelé une participante : « *Ce n'est pas une passation, c'est une co-construction*. »

Il ne s'agit pas de choisir entre mémoire et innovation, mais bien de bâtir des ponts durables entre les générations pour renforcer la cohésion du mouvement. Or, cette articulation est fragilisée par plusieurs défis structurels : raréfaction des financements internationaux, rigidité administrative, fatigue militante et précarisation du secteur associatif, autant d'éléments qui pèsent lourdement sur la pérennité des luttes. À cela s'ajoute la diversité interne du mouvement, marquée par des spécificités régionales et culturelles trop souvent négligées : les récits des femmes du Rif, de Béni Mellal ou des communautés amazighes doivent pleinement faire partie de la narration féministe nationale.

Pour un recentrage politique du mouvement et une vision transversale de la justice

Face à ces constats, il apparaît urgent de réancrer le mouvement féministe marocain dans un projet politique de transformation sociale, qui dépasse les logiques de prestation ou de survie institutionnelle. Ce projet passe par la reconnaissance pleine et entière de la centralité des violences économiques, qui touchent les femmes à tous les niveaux : emploi, revenu, statut juridique, accès à la propriété, sécurité sociale.
Il s'agit aussi de défendre une conception inclusive du militantisme, dans laquelle le travail des associations est reconnu comme un métier à part entière, avec des droits, des salaires et des protections sociales. Le féminisme ne peut être durable que s'il est soutenu par des politiques publiques volontaristes, une solidarité institutionnelle et une vision partagée de la justice.

Les voix entendues durant cette journée ont appelé à ne pas renoncer à la radicalité du projet féministe, mais à la rendre intelligible, inclusive, et stratégiquement ancrée dans la réalité marocaine. C'est dans cet esprit que se dessinent les recommandations formulées collectivement, à la fois comme des réponses aux urgences exprimées et comme des leviers de transformation à long terme.

5 GRANDS AXES DE RECOMMANDATIONS, 26 ACTIONS PRIORITAIRES

1. RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES STRUCTURANTES

Objectif : Créer un cadre légal et institutionnel garantissant l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères.

RECOMMANDATIONS :

- Réformer le Code de la famille selon une approche interdisciplinaire (juridique, sociologique, éducative et économique), en tenant compte des rapports de pouvoir réels dans la société ;
- Réviser la loi 103-13 et le Code pénal pour reconnaître toutes les formes de violences, y compris économiques, symboliques et structurelles ;
- Activer pleinement l'APALD, comme prévu dans la Constitution de 2011, pour en faire un levier opérationnel de suivi et de mise en œuvre des politiques d'égalité ;
- Garantir un accès structuré et légitime du mouvement féministe aux espaces parlementaires afin d'influencer le travail législatif et le contrôle des politiques publiques ;
- Harmoniser les textes juridiques nationaux avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc, en institutionnalisant les politiques d'égalité sur le long terme.

2. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET JUSTICE SOCIALE

Objectif : Garantir l'indépendance économique des femmes comme condition essentielle de leur émancipation globale.

RECOMMANDATIONS :

- Légiférer en faveur de l'égalité des chances dans l'emploi, l'accès aux ressources productives, au foncier, au crédit et à la formation professionnelle ;
- Reconnaître juridiquement et combattre les violences économiques : inégalités salariales, insécurité dans l'économie informelle, précarité généralisée des femmes rurales ;
- Mettre en place des politiques de redistribution équitables, notamment en période de crise, pour soutenir les femmes les plus exposées à la vulnérabilité économique ;
- Favoriser une représentation équitable des femmes dans les syndicats, et exiger la remise en question des pratiques patriarcales dans la gouvernance syndicale ;
- Rendre les politiques publiques évaluables à travers des indicateurs genrés, une transparence accrue des données et des mécanismes de suivi accessibles.

3. RENFORCEMENT ET PÉRENNISATION DU MOUVEMENT FÉMINISTE

Objectif : Assurer la continuité, la légitimité et la transformation durable du mouvement féministe marocain.

RECOMMANDATIONS :

- Instaurer un véritable statut professionnel pour les militantes associatives : salaires décents, droits sociaux, sécurité au travail ;
- Promouvoir une culture nationale du soutien aux associations féministes (mécénat citoyen, financements publics stables, partenariats privés éthiques) ;
- Organiser la transmission entre générations à travers des espaces réguliers de dialogue, de formation et de mentorat ;
- Clarifier les relations entre les associations féministes et l'État, avec une reconnaissance formelle de leur rôle stratégique et un budget alloué à l'égalité ;
- Créer un forum national pérenne sur les droits des femmes, comme espace de coordination, de débat stratégique et d'influence politique ;
- Encourager les coopérations inter-associatives régionales pour mutualiser les ressources et renforcer l'impact collectif.

4. RECONNAISSANCE DES DIVERSITÉS REGIONALES ET CULTURELLES

Objectif : Intégrer les spécificités régionales, linguistiques et culturelles dans les politiques féministes nationales.

RECOMMANDATIONS :

- Prendre en compte les expériences et réalités des femmes des zones marginalisées (Rif, Béni Mellal, régions rurales, montagnes), souvent absentes des politiques publiques ;
- Valoriser et intégrer les voix des femmes amazighes et des femmes issues des zones rurales dans la construction des discours et stratégies féministes nationaux ;
- Traduire systématiquement les documents juridiques, politiques et de sensibilisation en langues locales (amazigh, arabe dialectal) pour une accessibilité réelle ;
- Soutenir les initiatives régionales autonomes, en garantissant une représentation équitable dans les instances nationales du mouvement ;
- Financer spécifiquement les projets féminins dans les zones périphériques, en adaptant les critères d'éligibilité aux contextes locaux.

5. TRANSFORMATION DES IMAGINAIRES ET ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ

Objectif : Changer durablement les représentations sociales, culturelles et symboliques liées au genre.

RECOMMANDATIONS :

- Intégrer une éducation à l'égalité et aux droits humains dès le plus jeune âge, dans les programmes scolaires et les contenus audiovisuels ;
- Lutter contre la misogynie dans les médias, les discours publics et les réseaux sociaux, en instaurant des mécanismes de veille, de régulation et de sanction ;
- Appuyer la création artistique, littéraire et médiatique portée par des femmes, en particulier celles issues de milieux sous-représentés ;
- Développer des campagnes nationales de sensibilisation inclusives, qui déconstruisent les stéréotypes de genre à tous les niveaux de la société ;
- Instaurer un observatoire des représentations sexistes dans l'espace public, capable d'agir sur les normes symboliques (publicité, langage politique, culture populaire).

NOS PARTENAIRES

ORGANISATEUR

APC3

PARTENAIRE PRINCIPAL

Euro-Mediterranean Foundation of Support ta Human Rights Defenders
Fondation euro- méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme

AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

MDJS

AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES ENGAGÉS

FCIL/CFLI
Fonds canadien d'initiatives locales
Canada Fund for Local Initiatives

ONU FEMMES

AFD

FAME

geres

Belgique
partenaire du développement

PARTENAIRES MÉDIAS

GALIT -corn

MEDIAS!

